



**25**

**ÉQUIPES DE DIVISION NATIONALE  
DONT 4 ÉTRANGÈRES  
ET 8 BRETONNES**

**150**

**COUREURS  
AU DÉPART**

**La course  
«Elite Nationale»  
à étapes**

# L'ESTIVOALE BRETONNE



Partenaire de la

**PLB  
MUCO**  
A fond pour la vie !

Le Télégramme



**Du 9 au 12 août 2019**

**Vendredi 9 : GRAND-CHAMP - GRAND-CHAMP**

**Samedi 10 : SCRIGNAC - POULLAOUEN**

**Dimanche 11 : GUERLESQUIN - LE PONTTHOU**

**Lundi 12 : LOUDÉAC - LOUDÉAC**



**LIVRE DE ROUTE**

# SOMMAIRE

Sommaire : .....	2
Présentation : .....	3
Parcours : .....	4
Etapas : .....	4
Paroles d'Organisateurs : .....	5
Officiels : .....	6
Equipes et enjeux : .....	7
Permanence : .....	8
1 <sup>ère</sup> ETAPE : Grand-Champ / Grand-Champ .....	9 à 13
2 <sup>ème</sup> ETAPE : Scignac / Poullaouen .....	14 à 18
3 <sup>ème</sup> ETAPE : Guerlesquin / Le Ponthou .....	19 à 23
4 <sup>ème</sup> ETAPE : Loudéac / Loudéac .....	24 à 28
Règlement particulier : .....	29 à 32
Partenaires : .....	33
Hébergement : .....	34
Hôpitaux : .....	35
Palmarès : .....	35 et 36



# PRESENTATION



L'Estivale Bretonne, épreuve par étapes Elite 2.12.1, est organisée par l'association « L'Estivale Bretonne » qui regroupe les organisateurs des 4 étapes.

## Coordination

Présidente : Nicole Tanguy 5 Rue Laennec 29246 POULLAOUEN Tel. 07.88.83.35.08

Organisateur, responsable sportif : Patrick JEGOU, 14 Rue de Bellevue. 22340 TREBRIVAN. TEL. 02.96.36.64.84 / 06.76.12.23.68 [patrick.patricia.jegou@gmail.com](mailto:patrick.patricia.jegou@gmail.com)

## Organisations

1. Comité d'organisation de l'étape de Grand-Champs : Référente : Dominique Le Meur 06.74.12.85.79 - Responsable Technique : Michel Séveno 06.69.57.19.70

2. Comité d'organisation du « Grand Prix de la Mine » à Poullaouen: Co-présidents Joël Lesénéchal 06.76.71.28.57 et Yvon Lossouarn 06.08.30.23.36

3. Comité d'organisation du « Circuit du Viaduc » au Ponthou Président Jean Paul Minec 06.15.03.92.75 / Gaby Menou 06.74.19.56.32

4. Vélo Club du Pays de Loudéac : Référents : Gilbert Besnard 06.75.02.26.97 / Edmond Le Bihan 06.86.30.10.50 / Yvon Harnois 06.28.36.69.18

La course cycliste nationale « **L'Estivale bretonne** », née il y a quatre ans du rapprochement des organisations de Scrignac-Poullaouen et du Ponthou, était alors gérée séparément par les deux comités. Le fait de passer à quatre étapes a exigé la constitution d'une association qui se charge désormais des hébergements (équipes, officiels, etc.), droits FFC, classements général et annexes, achat des maillots, corps arbitral, sonorisation des circuits, installation des podiums, vidéo-photo-finish, équipement des podiums et de la caravane en radios, sécurité (avec peloton de motards), animation (dont speakers), etc. Elle est financée par des aides de partenaires publics et privés et les quatre organisateurs d'étapes.

## Composition du bureau

Un conseil d'administration, comprenant 22 personnes, a été mis en place, à Poullaouen, avec Nicole Tanguy, présidente; Jean-Paul Minec, Yvon Lossouarn et Edmond Le Bihan vice-présidents; Patrick Jégou, secrétaire; Nicole Tanguy trésorière et Gilbert Besnard, trésorier adjoint.

Les quatre courses, du vendredi 9 au lundi 12 août 2019, passeront, dans l'ordre, par Grand-Champ, Scrignac-Poullaouën, Guerlesquin-Le Ponthou, et Loudéac.



### Mot de la présidente

**La 1<sup>ère</sup> édition de « L'Estivale Bretonne » a connu un vif succès en 2016.**

**Et déjà en Septembre, l'idée de passer à 4 jours avait germé dans la tête de Patrick Jégou, membre actif de l'association que je tiens tout particulièrement à remercier pour le travail qu'il effectue. Suite à notre association avec Loudéac, c'est la ville de Grand-Champ qui nous rejoint cette année. Ainsi l'ESTIVALE BRETONNE peut continuer à proposer 4 étapes, le maximum autorisé par la FFC pour ce type d'épreuve. Je remercie nos amis de Grand-Champ d'avoir adhéré à notre projet pour que « L'ESTIVALE BRETONNE » poursuive l'aventure au rang des plus belles courses par étapes Elites en France.**

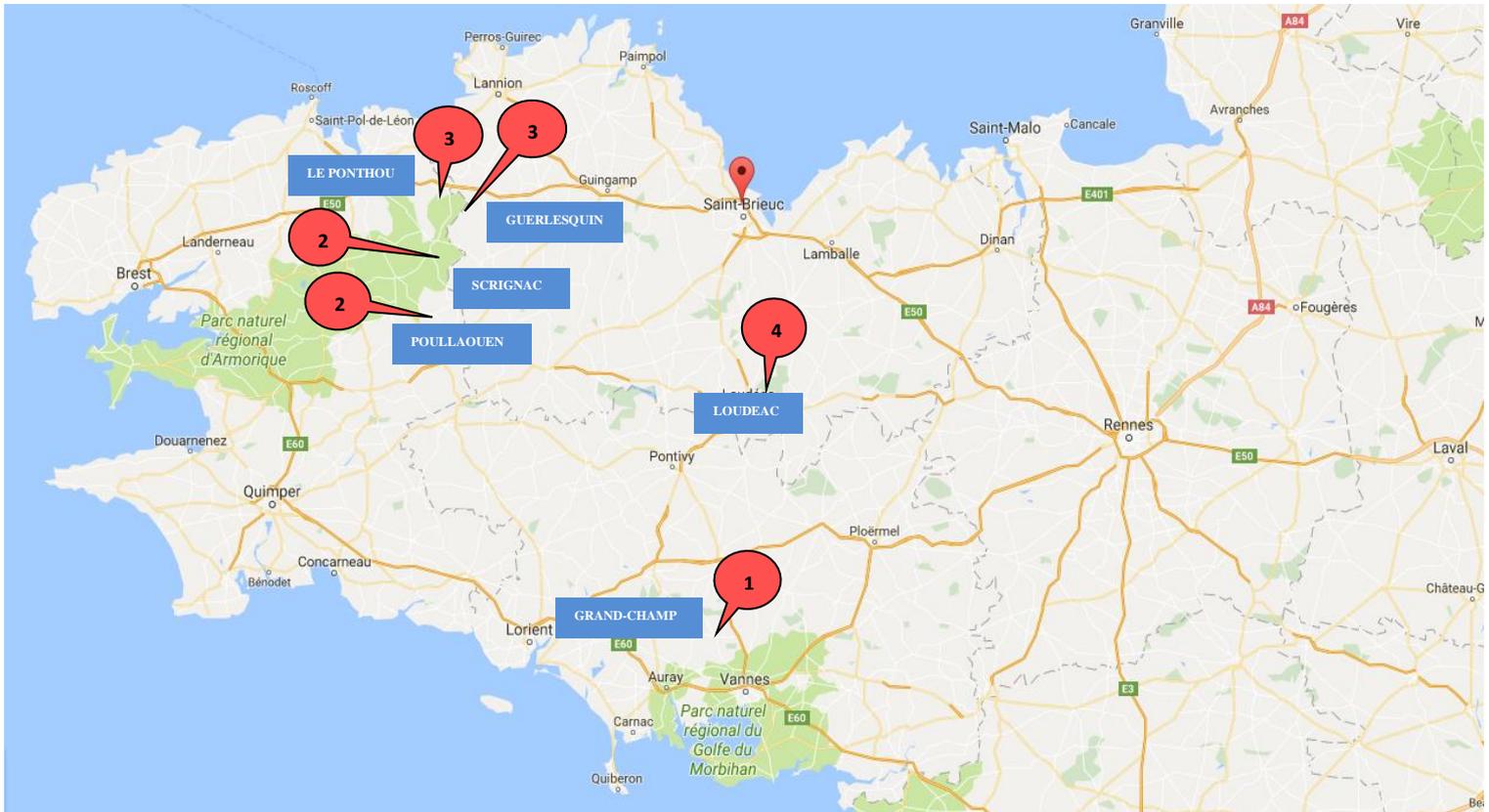
**Mes remerciements vont également à nos partenaires publics et privés pour leur contribution financière ainsi qu'aux équipes qui ont répondu favorablement à notre sollicitation.**

**J'aurai un dernier mot pour les bénévoles « merci à vous »**

**Maintenant pour le public, Messieurs les coureurs, à vous de faire en sorte que le spectacle soit beau !**

# PARCOURS

**Kilométrage total : 540,3 kms**



## ETAPES

Date	Etape	Départ	Arrivée	KM
Vendredi 9 Août 2019	1ère	GRAND-CHAMP	GRAND-CHAMP	131,1 Km
Samedi 10 Août 2019	2ème	SCRIGNAC	POULLAOUEN	137,2 Km
Dimanche 11 Août 2019	3ème	GUERLESQUIN	LE PANTHOU	136,5 Km
Lundi 12 Août 2019	4ème	LOUDEAC	LOUDEAC	135,5 Km

# PAROLES D'ORGANISATEURS

## Mot d'Yvon Lossouarn



La disparition de la « Mi-Août en Bretagne » en décembre 2012 avait laissé un grand vide. Pendant cinq ans, nous avons accueilli une étape de cette belle épreuve. Heureusement, nous avons su rebondir en organisant deux courses fédérales tout d'abord gagnées en 2013 par David Gaudu du haut de ses 16 ans et demi devant Elie Gesbert, qui allait dans la foulée réaliser le doublé au championnat de France junior (CLM et course en ligne), puis en 2014 par Cédric Delaplace devant Maxime Cam. En 2015, nouveau pas en avant dans la hiérarchie du cyclisme fédéral et en 2016, essai transformé pour l'Estivale Bretonne portée sur les fonts baptismaux avec Le Ponthou. En 2017 nous passons à quatre étapes. Cette belle épreuve s'inscrit désormais dans la lignée de la « Mi-Août » qui, en son temps, nous avait déjà fait vibrer.

De longue date, le comité des fêtes de Scignac organisait de belles épreuves cyclistes et la proposition d'intégrer la Mi-Août en Bretagne lui avait permis de poursuivre dans cette voie. Aujourd'hui, l'Estivale Bretonne nous permet de faire perdurer le cyclisme amateur de haut niveau dans la localité. On s'en félicite et on s'en réjouit. Avec nos voisins de Poullaouen, nous avons constitué ces dernières années le Comité du Grand Prix de la Mine qui nous a permis de rebondir de belle manière après la disparition de la Mi-Août. Le fait de travailler ensemble nous permet de boucler un budget conséquent. Cette année encore, le départ sera donné à Scignac où les 150 coureurs feront le spectacle pendant une heure environ avant de rallier Poullaouen. Chez nous aussi, tout a été mis en œuvre pour que la 4e édition de l'Estivale soit une réussite.

## Mot de Joël Le Sénéchal



## Mot de Jean Paul Minec



La 45<sup>e</sup> édition du Prix du Viaduc, 3<sup>e</sup> étape prometteuse de l'Estivale Bretonne, marquera un tournant dans l'histoire de cette mythique épreuve cycliste qui a vu se succéder de grands vainqueurs au sommet de la côte de Luzivily, devant un toujours nombreux public de connaisseurs. En effet, avec nos amis Guerlesquinais, nous avons créé une épreuve en ligne comprenant 7 tours de 9 km dans chaque commune avec une liaison par la route touristique pour rejoindre Luzivily où sera jugée l'arrivée de « La Guerlesquin – Le Ponthou ». La proximité et la passion du cyclisme ont favorisé cette fusion qui, je l'espère, est promue à un bel avenir. Un grand merci aux annonceurs, partenaires, donateurs, bénévoles et au public. Bon vent à la nouvelle formule et bon vent à l'Estivale Bretonne.

J'ai personnellement éprouvé un grand plaisir à apporter ma pierre à l'édifice pour la réussite de cette belle épreuve qu'est l'Estivale Bretonne. En 2017, pour notre première participation, j'ai été le premier surpris de voir autant de monde à la finale de Loudéac. Ensemble, nous devons faire en sorte maintenant que cette belle aventure continue d'autant que c'est une bande de copains, tous passionnés de vélo, qui s'est constituée autour d'un merveilleux projet. Je suis persuadé aussi que l'Estivale Bretonne va s'inscrire dans le cadre d'une démarche globale de promotion du sport cycliste en région loudéacienne allant de la formation des plus jeunes à la DNI tandis que l'équipe VITAL CONCEPT B&B HÔTELS porte nos couleurs au niveau national et international. C'est pourquoi j'ai accepté de réunir une équipe motivée pour relayer à notre niveau le travail effectué par l'ensemble du comité de l'Estivale afin de proposer un spectacle de qualité entièrement gratuit à un public de passionnés sur l'ensemble des étapes !

## Mot de Gilbert Besnard



C'est avec plaisir et enthousiasme que le VCP Loudéac s'associe à l'équipe d'organisation de l'Estivale Bretonne pour la seconde fois, à l'occasion de la 4e édition de cette épreuve nationale Elite, avec l'aide de l'équipe locale d'organisation dirigée par Gilbert Besnard. Nous constatons que cette épreuve est devenue très vite une référence dans le calendrier cycliste en Bretagne en réunissant 25 équipes dont 11 de division nationale 1. La qualité des équipes engagées combinée au profil des différentes étapes assure un spectacle de haut niveau. En partenariat avec la commune de Loudéac, nous avons réuni toutes les conditions pour que cette étape finale se déroule dans les meilleures conditions de sécurité pour la plus grande satisfaction du public qui pourra assister à 14 passages des coureurs sur la ligne d'arrivée. Enfin, notre club formateur est très heureux de s'associer à la ville pour remettre le maillot du meilleur jeune. Bonne course !

## Mot de Jean-Yves Mahoudo



# OFFICIELS

## ORGANISATION

<b>Présidente :</b>	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
<b>Organisateur :</b>	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
<b>Vice-présidents :</b>	Dominique Le Meur	06.74.12.85.79
	Jean Paul Minec	06.15.03.92.75
	Yvon Lossouarn	06.08.30.23.36
	Edmond Le Bihan	06.86.30.10.50
<b>Trésoriers :</b>	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
	Gilbert Besnard	06.75.02.26.97
<b>Secrétaire :</b>	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
<b>Hébergement :</b>	Prosper Le Magadou	06.80.51.93.88
<b>Informatique :</b>	Joël Leleux	06.82.85.59.10
<b>Programmes :</b>	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
	Gilbert Besnard	06.75.02.26.97
	Jean Paul Minec	06.15.03.92.75
	Dominique Le Meur	06.74.12.85.79
<b>Dossiers-course :</b>	Edmond Le Bihan	06.86.30.10.50

## CONTRÔLE TECHNIQUE

VC Pays de Loudéac : Président Jean Yves Mahoudo 06.81.26.99.48  
Avec le concours de l'EC Rostrenoise EC Plestin et l'UC Briochine.

## ORGANISATION TECHNIQUE

<b>Fléchage :</b>	Jacques Provost et Pascal Le Tanou.
<b>Ligne d'arrivée :</b>	Michel Le Clech 06.89.42.40.21
<b>Installation ligne d'arrivée :</b>	Michel Herry 06.60.90.13.63
	Jean Yves Lancien 06.18.25.54.60
<b>Podium protocolaire :</b>	Patricia Jégou 06.38.71.80.72
<b>Protection Environnement :</b>	Yvon Lossouarn 06.08.30.23.36
<b>Dépannage neutre 1 :</b>	VS SCAER 06.77.45.95.50
<b>Dépannage neutre 2 :</b>	UC BRIOCHINE 06.81.58.76.40
<b>Dépannage neutre 3 :</b>	VCP LOUDEAC 06.86.30.10.50
<b>Radio Tour :</b>	Philippe Le Maire 06.59.33.41.54
<b>Responsables des véhicules :</b>	Serge Corbel 06.07.01.96.03
<b>Moto-info :</b>	Bruno Rivière 06.25.64.82.56
<b>Ardoisière :</b>	Solène Le Méhauté 06.88.76.57.46
<b>Escorteurs :</b>	Michel Le Clech 06.89.42.40.21

## LOGISTIQUE

<b>Photo-finish :</b>	Trégor-sono : Cyrille Bourhis	06.62.87.10.41
<b>Fourgon-promo 1 :</b>	Michel Herry	06.60.90.13.63
<b>Fourgon-promo 2 :</b>	Yvon Harnois	06.28.36.69.18

## SERVICE MEDICAL

<b>Etape 1 :</b>	Docteur Philippon	02.97.57.80.40
	Ambulance Urgences 56	02.97.39.20.00
<b>Etape 2 :</b>	Docteur Le Coidic	02.98.93.52.87
	Ambulance Keraval	02.98.26.61.45
<b>Etape 3 :</b>	Docteur Le Bars	02.96.70.04.59
	Trégor Ambulance	06.74.24.00.81
		06.43.72.74.40
		06.07.09.51.59
<b>Etape 4 :</b>	Docteur Le Bars	02.96.70.04.59
	Ambulance Hemonic	02.96.28.06.33

**Véhicule assistance premiers soins :** Aurélie Plusquellec 06.85.64.59.00

## SECURITE

14 Motards de la « FAM'S B »  
Responsable : Bruno Rivière 06.25.64.82.56

## ANIMATION

<b>Speakers :</b>	Eric Le Balch	06.81.74.22.31
	Damien Martin	06.89.43.92.55
	Philippe Le Maire	06.59.33.41.54
	Jean Yves Le Porho	06.63.53.56.89

## SITE INTERNET

<b>Responsables :</b>	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
	Patrick Jégou	06.76.12.23.68

## COLLEGE DES ARBITRES

<b>Président du jury :</b>	Philippe CESCATTI	06 82 45 03 26
<b>Arbitre 1 :</b>		
<b>Arbitre 2 :</b>	Annie RENARD	
<b>Juge à l'arrivée :</b>	Jean Paul KERBOUL	
<b>Chronométrateur 1 :</b>	Stéphane LE CLAINCHE	
<b>Chronométrateur 2 :</b>	Ludovic DUCLOYER	
<b>Arbitre moto 1 :</b>	Dominique TREMAUDAN	
<b>Arbitre moto 2 :</b>	Ludovic BERDER	
<b>Arbitre balai :</b>	E1 : Jean Jacques LEMETAYER (Arbitre National)	
	E2 : Jean Claude MOREAU (Arbitre Club)	
	E3 : Jean Claude MOREAU (Arbitre Club)	
	E4 : Jean Jacques LEMETAYER (Arbitre National)	

## CHAUFFEURS

Rôle	Chauffeur	Téléphone	N° Licence	Passager
Voiture Ouvreuse	Jacques PROVOST	06 85 51 92 16	43290480931	Pierre THOMAS (E2 et E3)
Voiture Invités 1	Michel LE CLECH	06 89 42 40 21	43224240006	Presse + Invités
Voiture Invités 2	Michel QUEUDET	06 66 53 51 36	43224240148	
Voiture Organisation	Rémy THEPAULT	06 76 80 54 57	43224240146	
Dépannage Neutre 1	Marcel COSPEREC	06.77.45.95.50	43290550118	
Dépannage Neutre 2	Jojo LE GUEN	06 81 58 75 40	43220280033	
Voiture Juge à l'Arrivée	François COM (E1 et 2) François LARVOR (E3 et 4)	07 86 08 80 79 06 98 34 30 73	43290480789 43291590159	Jean Paul KERBOUL Stéphane LE CLAINCHE Ludovic DUCLOYER
Arbitre Titulaire 1	Henri LE CORRE	06 86 74 19 63	43224240115	
Arbitre Moto 1	Philippe LORIENT		43220671031	Dominique TREMAUDAN
Président de Jury	Serge CORBEL	06 07 01 96 03	43290550093	Philippe CESCATTI
Arbitre Titulaire 2	Jean BEAUGOIS	06 30 68 13 62	43224240026	Annie RENARD
Arbitre Moto 2	Hubert KERVELLA		43294550013	Ludovic BERDER
Voiture Médecin	Prosper LE MAGADOU	06 80 51 93 88	43290480126	E1 : Dr PHILIPPON E2 : Dr LE COIDIC E3 : Dr LE BARS E4 : Dr LE BARS
Dépannage Neutre 3	Edmond LE BIHAN	06 86 30 10 50	43223140093	
Voiture Balai	François FER	06 20 55 08 75	43224240149	
Camion Service	Yvon HARNOIS	06 28 36 69 18	43223140258	

## MOTOS SECURITE – FAM'S B

Marque	Immatriculation	Rôle	Noms	N° Licence
GUZZI	FF – 859 – FT	Moto Info	Bruno RIVIERE	43291160021
YAMAHA	AS – 731 – NP	Moto Info	Jean-Yvon BOUCHEVARO	43293930048
SUZUKI	BM – 240 – GJ	Moto Arbitre 1	Philippe LORIENT	43220671031
TRIUMPH	AE – 041 – DX	Moto Arbitre 2	Hubert KERVELLA	43294550013
BMW	EG – 491 – SM	Moto Ardoisier	Guy LORGELOUX	43292290002
TRIUMPH	CX – 446 – XT	Moto Sécurité	Jean Luc LEROUGE	43291160135
HONDA	DW – 466 – FJ	Moto Sécurité	Eric LORIOT	43220671030
TRIUMPH	CT – 633 – ZF	Moto Sécurité	Gérard TANNE	43291160120
HONDA	BL – 082 – RB	Moto Sécurité	Jean Jacques DERVAUX	43290330194
BMW	4604 – YN – 29	Moto Sécurité	Maurice AROKIASSAMY	43291160103
BMW	EN – 171 – NB	Moto Sécurité	Philippe GUINAMANT	43220671029
BMW	CG – 261 – FV	Moto Sécurité	Rémi LEDAUPHIN	43291161010
KTM	DF – 782 – FR	Moto Sécurité	Bernard ROZEC	43291161011
HONDA	CK – 122 – VH	Moto Sécurité	Florian BOUCHEVARO	43292320973

# EQUIPES 2019



DN1	DN2	DN3	Equipes Etrangères	Equipe Hors DN
.Côtes D'Armor Marie Morin .CC Nogent Sur Oise .GSC Blagnac .UC Nantes Atlantique .VC Pays de Loudéac .Creuse Oxygène .Sojasun Espoirs AC Noyal Chatillon .Vendée U - Pays de la Loire .CC Villeneuve St Germain Soissons Aisne .EC St Etienne Loire .Team Peltrax - CSD	.Team Pays de Dinan .VC Unité Schwenheim .Laval Cyclisme 53 .Team Cycliste Azuréen	.Lescar Vélo Sprint .OC Locminé Fybolia .Paris Cyclisme Olympique	.Sensa KvK Cycling Team .Huban-Titan-Cargo Cycling Team .Baguet M.I.B.A. Poorten Indulek .Wilerploeg Groot Amsterdam	.Hennebont Cyclisme .Sélection Espoirs CD22 .La Crêpe de Brocéliande - Bodemer Auto

# MAILLOTS DE LEADERS 2019



Général

Jeune

Grimpeur

Breton

Animateur

# PERMANENCE

La Permanence et les opérations de départ se dérouleront au :

**ESPACE 2000 - Célestin Blévin  
à GRAND-CHAMP  
Route de Plumergat - 56390 Grand-Champ**

## ORGANISATION

### Jeudi 8 août 2019

**18h00 à 19h30 :** Ouverture de la permanence au centre d'hébergement de Carhaix - vérification des licences des équipes présentes.

### Vendredi 9 août 2019 :

**10h30 :** Accueil à l'Espace 2000 Célestin Blévin.

**11h00 à 12h45 :** Permanences, remise des dossards et distribution des pièces officielles à l'Espace 2000 Célestin Blévin.

**13h00 :** Réunion des directeurs sportifs, des arbitres et des responsables organisation à l'Espace 2000 Célestin Blévin.

**13h30 :** Réunion des membres du Comité d'Organisation à l'Espace 2000 Célestin Blévin.

**La Salle de presse se tiendra à l'Espace 2000 Célestin Blévin – Route de Plumergat -56390 Grand-Champ**

GRAND  
CHAMP

CMGO  
Carrières et Matériaux  
du Grand Ouest

131,1 Kms

Responsable « organisation »

Dominique Le Meur : 06.74.12.85.79

Mot de Yves Bleunven



Habitée aux grands rendez-vous sportifs, notamment cyclistes, la commune de GRAND-CHAMP saura une nouvelle fois être à la hauteur de l'évènement en accueillant le vendredi 9 août 2019 le départ de l'Estivale Bretonne. Les très nombreux amoureux de la « petite reine » seront au rendez-vous démontrant, si besoin était, le très fort attachement de notre territoire pour le cyclisme. Grand-Champ est la plus petite commune de France à avoir obtenu le label « ville active et sportive » avec 3 lauriers en 2018. C'est une reconnaissance de notre dynamisme sportif.

Je suis fier de soutenir l'Estivale Bretonne. Cette course à étapes sillonnera notre belle Bretagne, en traversant les Côtes d'Armor et le Finistère.

Les bénévoles, les signaleurs, les membres de l'organisation ont travaillé pour que cette course soit un succès sportif et une belle fête du cyclisme. Je veux les remercier chaleureusement, de leur enthousiasme et de leur dévouement.

Je souhaite également témoigner aux sportifs ma joie de les recevoir ainsi que mon admiration dans cette épreuve difficile. Alors souhaitons-leur de passer un bon moment dans notre agréable commune. Et bon départ !

Osez voir grand ! La signature de son nouveau logo résume à elle seule la détermination de cette commune ancrée dans sa ruralité mais pleinement entrée dans la modernité, à faire une place de choix aux belles épreuves de cyclisme.

GRAND-CHAMP est une commune du Morbihan - Bretagne Sud entre "Armor" (la mer) et "Argoat" (l'intérieur), aux pieds des Landes de Lanvaux, découvrez une ville fleurie dans un écrin de verdure, un cadre de vie attrayant pour les amoureux de la nature, des traditions et du terroir.

La commune de Grand-Champ fait partie des 34 communes composant Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Avec une superficie de 6700 hectares, la Commune de Grand-Champ s'étend sur 12 kilomètres selon un axe nord-sud et sur 5 kilomètres environ d'est en ouest.

Elle accueille aujourd'hui 5600 habitants (Au 01/01/2019).

Géographiquement privilégiée, elle se situe à moins de 15 minutes de Vannes, du Golfe du Morbihan, et des grands axes routiers (Rennes, Nantes, Lorient, Saint-Brieuc).

# OPERATIONS DE DEPART

10h30 :	Accueil à l'Espace 2000 Célestin Bévin Route de Plumergat à Grand-Champ.
11h00 à 12h45 :	Permanence, dossards, distribution des pièces officielles à l'Espace 2000 Célestin Blévin.
12h00 à 13h30 :	Mise en place des radios dans les véhicules – Espace 2000 Célestin Blévin.
13h00 :	Réunion des directeurs sportifs. Collège des arbitres et des responsables de l'organisation à l'Espace 2000.
13h30 :	Réunion des membres du Comité d'Organisation à l'Espace 2000 Célestin Blévin.
13h30 à 14h15 :	Signature et présentation des équipes au podium émargement à l'Espace 2000 Célestin Blévin.
14h00 :	Mise en place des voitures officielles sur la ligne de départ devant l'Espace 2000 Célestin Blévin.
14h30 :	Appel des coureurs sur la ligne de départ.
14h40 :	Départ fictif
14h45 :	Départ réel

## PARCOURS

Partie Neutralisée : 2 Kms

Partie en ligne : Grand-Champ → Grand-Champ 1 Boucle de 65,3 kms

Circuit de Grand-Champ : 7 tours de 9.8 kms (compte tours à 7 - arrivée au 8<sup>ème</sup> passage sur la ligne)

## SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Vannes : 20, Boulevard Gén Maurice Guillaudot, 56000 Vannes 02.97.01.41.41

Médecin en course : Docteur Philippon 02.97.57.80.40

L'ambulance : Ambulance Mathieu et Ophélie Le Sausse (Urgences 56) 02.97.39.20.00

Baud : 02.97.39.20.00 – Camors : 02.97.39.20.00 – Bubry : 02.97.51.76.98 – Pluméliau : 02.97.51.92.92

## PARKINGS AU DEPART DE GRAND-CHAMP

**Parking organisation** : Espace 2000 Célestin Blévin à Grand-Champ.

**Parking équipes** : Espace 2000 Célestin Blévin à Grand-Champ.

## CONTROLE ANTIDOPAGE

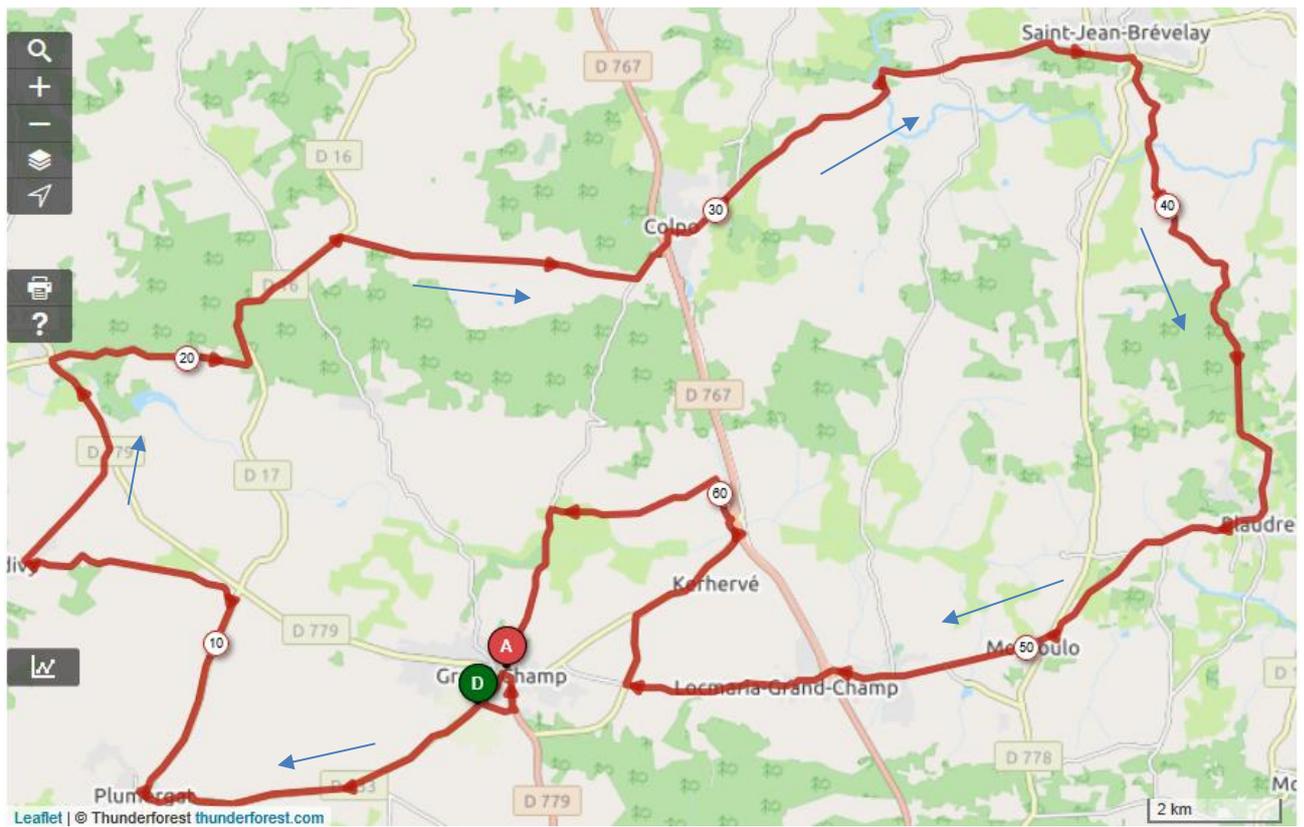
En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des locaux de la Mairie, au pôle Aménagement (au-dessus de la poste) – 1 Rue de la Poste -

56390 - GRAND CHAMP - Tél : 02 97 66 76 67

# DISPOSITIF DE DEPART



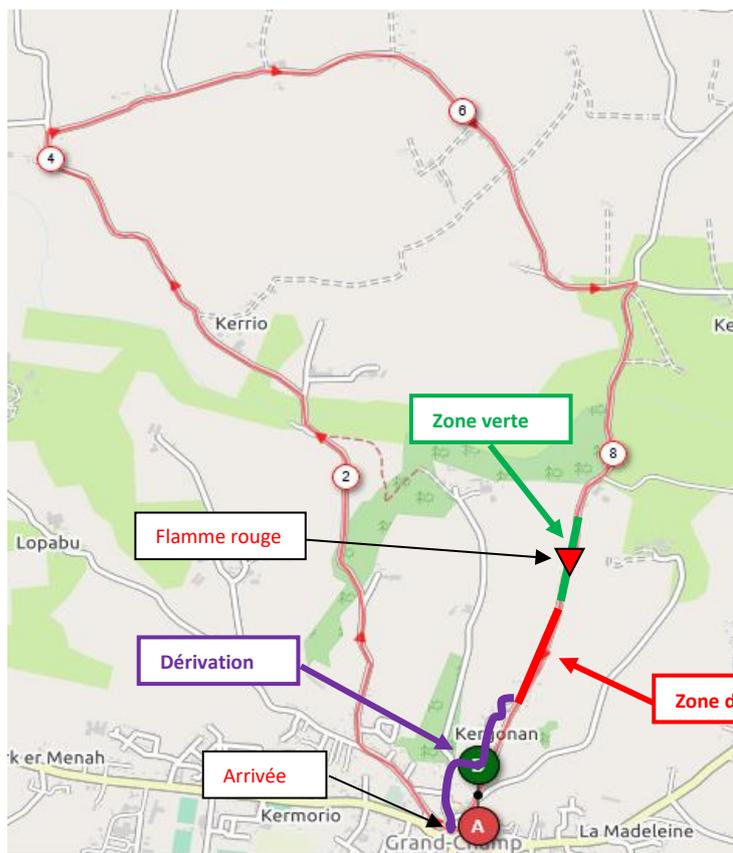
# PARCOURS « EN LIGNE »



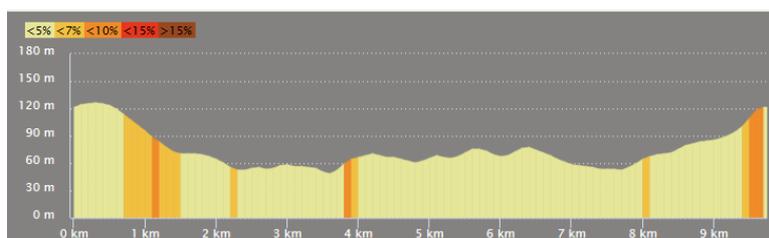
# PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT EN LIGNE DE GRAND-CHAMP



# CIRCUIT FINAL DE GRAND-CHAMP



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE GRAND-CHAMP



## ZONE RAVITAILLEMENT ET ZONE VERTE :

Une zone ravitaillement est mise en place et matérialisée sur une distance de 300m avant la ligne d'arrivée. Cette zone sera précédée d'une zone verte située sur un tronçon de 200m avant la zone de ravitaillement. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

## DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Tous les véhicules ne disposant pas d'une pastille de couleur rouge seront déviés par un signaleur 350m à droite avant la ligne d'arrivée.

## DISPOSITIF CONCERNANT LES VEHICULES DES EQUIPES A L'ARRIVEE :

Après l'arrivée, les assistants (camions), devront se rendre sur les parkings de l'Espace 2000. Les parkings en ville seront déjà occupés.

# L'ITINERAIRE

## Estivale Bretonne 2019 -- Etape 1 : GRAND-CHAMP – GRAND-CHAMP

Estivale Bretonne 2019 -- Etape 1 : GRAND-CHAMP – GRAND-CHAMP								
Kilométrage					Horaire course			
INDICATIONS	Kms Parcours	Kms à Parcourir	Départ fictif : 14h40 – Espace 2000 Départ réel : 14h45 – D133	Tours de circuit restants	classements	40 km/h	42km/h	
	1,9	Départ Fictif Grand- Champ Espace 2000, RP à Droite lotissement des garennes, RP à Gauche route de Vannes, A gauche- Grand Rue, à gauche route de Plumergat D133, Espace 2000 départ réel					14:40	14:40
KM 0	0,0	131,1	Départ Réel Km 0 D133		KM 0	14:45	14:45	
	4,6	126,5	à droite route de Grand-Champ -D133			14:51	14:51	
	5,4	125,7	Plumergat à droite D17 direct. Locminé			14:53	14:52	
	8,7	122,4	Le Poteau à gauche D103 direct. Brandivy					
	12,1	119,0	Brandivy à Droite TY Neuhe dir. Bieuzy			15:03	15:02	
	14,3	116,8	Bod en Estic à gauche D779					
	15,8	115,3	Entrée Bieuzy lanvaux			15:08	15:07	
	15,9	115,2	à Droite D16					
	20,8	110,3	la barrière -tout droit					
	21,3	109,8	entrée Ty planche		MG1	15:17	15:16	
	21,8	109,3	Ty Planche à Droite D115 dir. Colpo			15:17	15:16	
	26,3	104,8	Entrée Colpo à Gauche D115					
	27,3	103,8	traversée Colpo D115 à droite			15:17	15:15	
			Sortie Colpo tout droit D115					
DANGER	28,0	103,1	ralentisseurs -Chicanes					
	33,3	97,8	Kermorvan la lande		MA1			
	34,0	97,1	entrée Saint Jean Brevelay D115			15:36	15:33	
	34,8	96,3	rond point à gauche D778 bis rocade St jean					
	35,6	95,5	rond point à Droite D778					
DANGER	36,6	94,5	50m après RP à gauche D182 dr Plaudren					
	41,6	89,5	200m avant Kerlann		MG2	15:47	15:44	
	42,8	88,3	kermuson à Droite					
	43,0	88,1	Entrée Plaudren			15:49	15:46	
	43,9	87,2	place de l'église à Droite D133 Dir Locqueltas					
	47,8	83,3	Morbouleau D778 tout droit D133					
DANGER	48,2	82,9	Morbouleau Coussins berlinois					
	49,5	81,6	tout droit D767A					
	49,8	81,3	entrée Locqueltas D767A			15:59	15:57	
	51,2	80,0	rond point de Botcalplr D767A					
	51,2	80,0	2 ronds points à suivre -D133-					
	51,6	79,5	Locmaria Grand-Champ eglise à Droite D133			16:02	15:58	
DANGER	52,1	79,0	sortie Locmaria Coussins berlinois					
	54,4	76,7	Rond Point du burgo à Droite D133E					
	55,4	75,7	RP route de nerhuilec à droite D133E					
	57,7	73,4	RP à gauche Dr Locmerien des bois					
	58,4	72,7	stop à gauche VC					
	61,0	70,1	le cosquer À Gauche D150					
	61	70,1	Entrée Circuit Final			16:16	16:12	
	63,5	67,6	Ligne arrivée passage 1	7		16:20	16:15	
DANGER	63,5	67,6	rue Pont Coet rétréssissement					
	63,7	67,4	à Droite place de l'Eglise					
	63,8	67,3	Rue de Breguelo					
	63,9	67,2	À Droite D179					
	64,3	66,8	à droite D179 dir Plumelin					
	67,5	63,6	Kerdelann à Droite Kerduel Loperhet VC					
	69,1	62,0	Kerbloch					
	70,7	60,4	Le Cosquer à Droite D150			16:31	16:26	
	73,2	58,0	Ligne arrivée passage 2 - fin tour 1	6	MA2	16:34	16:29	
	82,8	48,3	Ligne arrivée passage 3 - fin tour 2	5		16:49	16:43	
	92,5	38,7	Ligne arrivée passage 4 - fin tour 3	4	MG3	17:03	16:57	
	102,1	29,0	Ligne arrivée passage 5 - fin tour 4	3		17:18	17:10	
	111,8	19,4	Ligne arrivée passage 6 - fin tour 5	2	MA3	17:32	17:24	
	121,4	9,7	Ligne arrivée passage 7 - fin tour 6	1		17:47	17:38	
	131,1	0,0	ARRIVEE Ligne arrivée passage 8 - fin tour 7		ARRIVEE	18:01	17:52	



## 2<sup>ème</sup> ETAPE

# SCRIGNAC – POULLAOUEN

137,2 Kms



### Co-présidents de l'organisation

Joël Lesénéchal :  
Yvon Lossouarn :

06.76.71.28.57  
06.08.30.23.36

#### Mot de Georges MORVAN



C'est avec plaisir que nous accueillons, cette année encore, une nouvelle étape de l'Estivale Bretonne.

Félicitations aux membres de l'association du « Circuit de la Mine » et à tous les bénévoles impliqués dans cette organisation.

#### Mot de Didier GOUBIL



Terre de vélo comme de nombreuses villes en Bretagne, Poullaouen aura le plaisir de vivre la 4<sup>ème</sup> édition de l'Estivale Bretonne sur le son célèbre « Circuit de la Mine ». Une épreuve Elite Nationale de haut niveau amateurs. Pour preuve, le vainqueur de l'édition 2016 n'est autre que David Gaudu aujourd'hui professionnel chez « Groupama - FDJ ». Elle sera entièrement gratuite pour le public. Un vent de compétition soufflera sur notre commune le 10 août, amplifié par la voix de nos talentueux speakers. Il est certain que les coureurs venus de toute la France, de Belgique et des Pays-Bas, offriront aux spectateurs un spectacle sportif de qualité. Notre commune se réjouit désormais d'accueillir cette épreuve d'envergure qui fera le bonheur de tous les passionnés de vélo. Bonne chance à tous et que le meilleur gagne !

**Scrignac** : est une commune du département du Finistère, dans la région Bretagne, en France. La commune fait partie du Parc naturel régional d'Armorique et est vaste de 7 094 hectares, commune donc de grande superficie, Scrignac compte 802 habitants. Le bourg est juché au sommet d'une colline et le territoire communal est très vallonné et est drainé par de nombreux cours d'eau : les cours amont de l'Aulne, du Squiriou et plusieurs autres affluents (le Roudouhir, le Rudalvéget, le Beur'hoat, le Mendy, etc.). L'altitude du territoire communal est comprise entre 281 m et 86 m (le bourg est vers 240 mètres) et la commune est limitrophe au sud de Locmaria-Berrien, au sud-ouest de Berrien, au nord-est de Lannéanou, à l'est de Bolazec et de Plougras, cette dernière commune étant située dans le département des Côtes-d'Armor. Un petit gisement de calcaire datant du Dévonien existe à Kerisac en Scrignac

**Poullaouen** vient du breton « ploe » (paroisse) et de saint Louan. On rencontre les appellations suivantes : Ploelouen (vers 1330 et en 1386), Ploelouan (en 1349), Ploe Louan (au XIV<sup>ème</sup> siècle), Poulaven (en 1591) et Poullaouen (en 1677). Poullaouen existe depuis l'antiquité à l'époque gauloise : les vestiges de 4 camps subsistent au Justissou, à Rosquijeu, au Fréau et à Saint-Sébastien, prouvant une occupation ancienne de la commune. La commune est également traversée par 3 voies romaines menant depuis Vorgium (Carhaix) à l'Aber-Wrac'h, Morlaix et Lanmeur. La voie romaine de Morlaix à Vorgium passait par Le Cloître, Treusquilly et Poullaouen où elle traversait l'Aulne à Pont-Ar-Gorret, nom qui rappelle une ancienne pêcherie. **Le moyen-âge** : Poullaouen est une ancienne paroisse de l'Armorique primitive, qui englobait les territoires de Poullaouen (avec sa trêve Saint-Tudec), Cléden-Poher, Kergloff, Plounévezel (avec sa trêve Saint-Idunet et Sainte-Catherine) et Carnoët. Poullaouen faisait partie de la région du Poher et dépendait de l'évêché de Cornouaille. En 1292, Jeanne, Dame de Ploec et Plouyé, épouse Tanguy de Kergorlay, Seigneur de Ty Meur à Poullaouen. Le château du Ty Meur était le chef-lieu d'une puissante chatellenie, une des plus importantes de Cornouaille au XIII<sup>ème</sup> siècle. La Seigneurie du Ty Meur, unie à celles de Kergorlay et de Plouyé, est érigée en marquisat du Ty Meur en 1616. **La révolte des Bonnets rouges** : En 1675, les paysans de Poullaouen participent à la révolte des Bonnets rouges, ayant à leur tête Sébastien Le Balp. 2000 bonnets rouges investissent le château du Ty Meur. Le marquis, Charles de Montgaillard, refuse de diriger les paysans révoltés dans leur marche sur Morlaix. Son frère, Claude, marquis de Percin de Montgaillard, tue par surprise Sébastien Le Balp, chef des rebelles, avant d'être assassiné à son tour par un écuyer dans une rue de Carhaix. Privée de son chef, la révolte se désagrège et Poullaouen dut payer une amende de 3600 livres pour cette rébellion. Une importante mine de plomb argentifère exploitée du XVII<sup>ème</sup> siècle à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale : L'importante mine de plomb argentifère de Poullaouen, connue depuis l'antiquité, est surtout exploitée du XVII<sup>ème</sup> siècle à la première guerre mondiale. Elle est financée et dirigée successivement par des protestants français, allemands, suisses, gallois et anglais. **Ecole communale** : La première école communale ouvre en 1861 pour les garçons et en 1888 pour les filles. **La gare** : La gare est inaugurée en 1861, mais son activité cesse en 1967.

# OPERATIONS DE DEPART

9h30 à 10h30 :	Permanence à la Salle des Associations du Stade de Poullaouen (Près de la tribune).
10h30 :	Réunion des membres du Comité d'Organisation et du collège des arbitres à la Salle des Associations.
12h15 à 13h30 :	Signature et présentation des équipes au podium émargement à Scrignac.
13h30 :	Mise en place des voitures officielles
13h45 :	Appel des coureurs
13h55 :	Départ fictif
14h00 :	Départ réel lancé

Partie en ligne : Scrignac → Scrignac 4.8 kms

Circuit de Scrignac : 5 tours de 6,5 kms (compte tours à 5 au podium)

Partie en ligne : Scrignac → Poullaouen 14,1 kms

Circuit de Poullaouen : 11 tours de 7.8 kms (compte tours à 11 - arrivée au 12<sup>ème</sup> passage sur la ligne)

## SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Carhaix :	Rue du Dr Menguy 29270 Carhaix	02.98.99.20.72
Médecin en course :	Docteur LE COIDIC	02.98.93.52.87
L'ambulance :	Ambulance Keraval	02.98.26.61.45

## PARKINGS AU DEPART DE SCRIGNAC

**Parking organisation** : parking cimetière centre bourg.

**Parking équipes** : Rue du Fréau (Voir Plan)

## RESPONSABLES

**Responsable Technique** : Jean Grannec 06.08.57.44.61

**Responsable Sécurité** : Yvon Lossouarn 06.08.30.23.36

**Responsables Fléchage** : Jacques Provost 06.85.51.92.16

Pascal Le Tanou 06.30.41.18.67

**Responsable ligne d'arrivée** : EC ROSTRENOISE

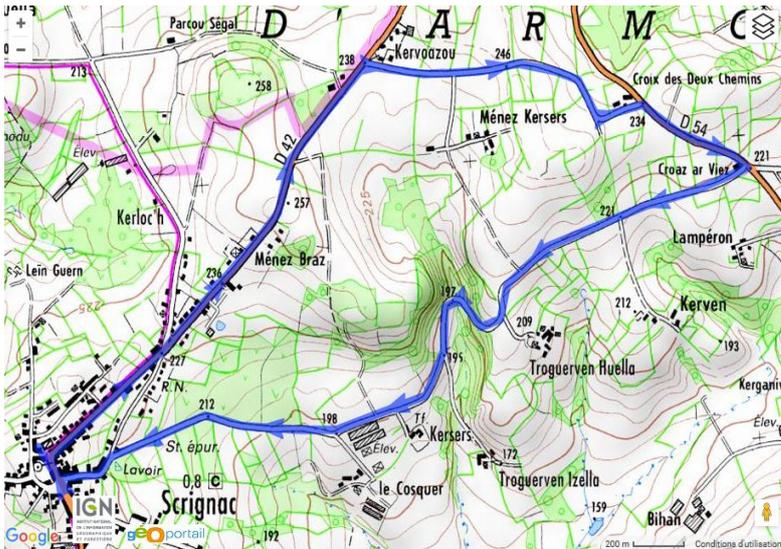
**Responsable Contrôle Médical** : EC ROSTRENOISE

## CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des vestiaires du stade football de Poullaouen – rue de Ty Meur - RD236



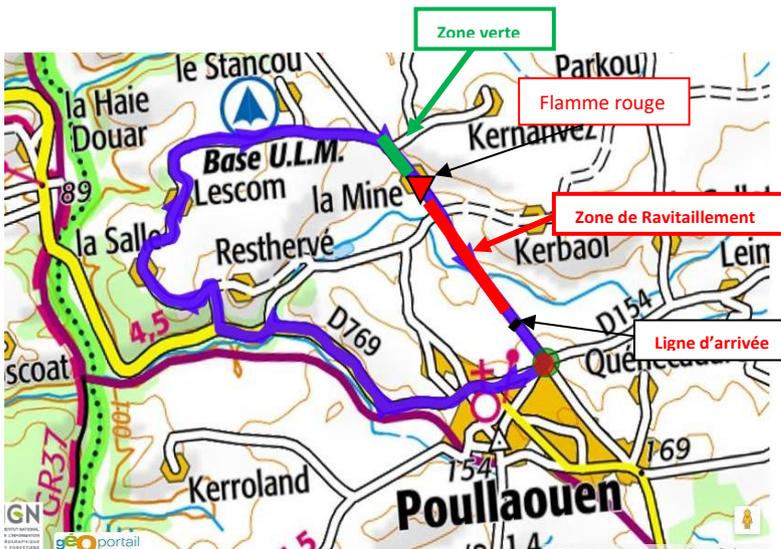
# CIRCUIT DE SCRIGNAC



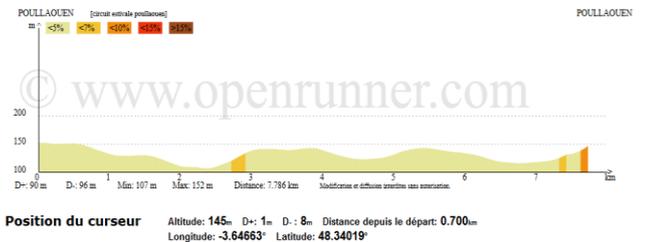
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE SCRIGNAC



# CIRCUIT DE POULLAOUEN



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE POULLAOUEN



## ZONE DE RAVITAILLEMENT ET ZONE VERTE :

Une zone verte est située entre Stancou et La Mine à l'entrée du circuit de Poullaouen au retour de Scrignac (Km 50). Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours.

Une zone de ravitaillement est mise en place entre La Mine et la Flamme Rouge.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

## DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Les véhicules suiveurs devront prendre la dérivation située à droite à 300m de la ligne d'arrivée

# L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2019 -- Etape 2 : SCRIGNAC - POULLAOUEN							
Kilométrage			Départ fictif : 13h55 – Bourg de Scrignac Départ réel : 14h00 - Kervoazou	Tours de circuit restants	classements	Horaire course	
INDICATIONS	Kms Parcourus	Kms à Parcourir				40 km/h	42km/h
	0		Départ Fictif Bourg de Scrignac			13:50	13:50
	KM 0	137.2	D42 - départ réel fin D42- Kervoazou – Route à droite			14:00	14:00
	1,1	136.1	Croix des 2 chemins - prendre D54 à Dr			14:01	14:01
	1,6	135.6	CroazarViez - à droite			14:02	14:02
	4,8	132,4	Ligne arrivée Passage 1 Scrignac	5		14:07	14:06
	11.3	125.9	Ligne arrivée Passage 2 Scrignac	4		14:17	14:16
	17.8	119.4	Ligne arrivée Passage 3 Scrignac	3		14:27	14:25
	<b>24.3</b>	<b>112.9</b>	<b>Ligne arrivée Passage 4 Scrignac</b>	<b>2</b>	<b>MA 1</b>	<b>14:36</b>	<b>14:34</b>
	30.8	106.4	Ligne arrivée Passage 5 Scrignac	1		14:46	14:44
	37.3	99.9	Ligne arrivée Passage 6 Scrignac			14:56	14:53
			<b>EN LIGNE ROUTE DE QUENEQUEN</b>				
	<b>42,1</b>	<b>95.1</b>	<b>Sommet côte de Quenequen</b>		<b>MG 1</b>	<b>15:03</b>	<b>15:00</b>
			Quenequen				
<b>DANGER</b>	<b>45,4</b>	91.8	<b>Lemezec Sortie Pont dangereux</b>			15:08	15:04
	<b>49,8</b>	<b>87.4</b>	<b>ENTREE DU CIRCUIT POULLAOUEN</b>			<b>15:14</b>	<b>15:10</b>
	<b>51,4</b>	<b>85.8</b>	<b>ligne arrivée Poullaouen passage 1</b>	<b>11</b>	<b>MA 2</b>	<b>15:17</b>	<b>15:13</b>
			à Dr rue du Freau - à Dr rue la libération				
	54,1	83.1	à Dr D769 / à droite direction Resthervé			15:21	15:17
	54,4	82.8	à gauche Kergoat Sommet Cote de Kergoat			15:21	15:17
	55,5	81.7	Lescom			15:23	15:19
	55,8	81.4	Saint Quijeau			15:23	15:19
	56,9	80.3	Le Stancou			15:25	15:21
	57,5	79.7	Route de la mine			15:26	15:22
	58,2	79	Zone de ravitaillement Poullaouen		<b>Zone Ravito</b>	15:27	15:23
	59,2	78	Ligne Arrivée Fin du tour 1 passage 2	10		15:28	15:24
	67	70.2	Ligne Arrivée Fin du tour 2 passage 3	9		15:40	15:35
	<b>70</b>	<b>67.2</b>	<b>Passage 3 sommet de la côte de Kergoat</b>		<b>MG 2</b>	<b>15:45</b>	<b>15:40</b>
	74,8	62.4	Ligne Arrivée Fin du tour 3 passage 4	8		15:52	15:46
	82,6	54.6	Ligne Arrivée Fin du tour 4 passage 5	7		16:03	15:57
	<b>90,4</b>	<b>46.8</b>	<b>Ligne Arrivée Fin du tour 5 passage 6</b>	<b>6</b>	<b>MA 3</b>	<b>16:15</b>	<b>16:09</b>
	98,2	39	Ligne Arrivée Fin du tour 6 passage 7	5		16:27	16:20
	106	31.2	Ligne Arrivée Fin du tour 7 passage 8	4		16:39	16:31
	<b>109</b>	<b>28.2</b>	<b>Passage 8 sommet de la cote de Kergoat</b>		<b>MG 3</b>	<b>16:43</b>	<b>16:35</b>
	113,8	23.4	Ligne Arrivée Fin du tour 8 passage 9	3		16:50	16:42
	121,6	15.6	Ligne Arrivée Fin du tour 9 passage 10	2		17:02	16:53
	129,4	7.8	Ligne Arrivée Fin du tour 10 passage 11	1		17:14	16:04
	<b>137,2</b>	<b>0</b>	<b>Arrivée Fin du tour 11 passage 12</b>	<b>0</b>	<b>Arrivée</b>	<b>17:26</b>	<b>17:16</b>



## 3<sup>ème</sup> ETAPE

# GUERLESQUIN – LE PONTTHOU

136,5 Kms

Co Présidents de l'organisation



Marie Anne Jaouen (Guerlesquin) :  
Jean Paul Minec (Le Ponthou) :

06.61.34.26.94  
06.15.03.92.75

Mot de Gildas Juiff



La réputation de Guerlesquin en matière de cyclisme n'est plus à faire... les années passées ont ancré à jamais dans les mémoires des amateurs de la petite reine, le circuit du Tro Ker, qui a vu quantité de grands champions s'affronter, des Bretons célèbres comme Jean Bourlès, Jean Gainche ou encore l'enfant du Pays, François Hamon, tout comme des champions français et étrangers et non des moindres : Jacques Anquetil, Jean Pierre Danguillaume, Cyrille Guimard, Rolf Wolfschohl, Félice Gimondi... Au-delà de nos courses locales, des étapes de courses prestigieuses ont été accueillies à Guerlesquin : l'Essor Breton et surtout la Mi-Août Bretonne devenue ensuite la Mi-Août en Bretagne. C'est donc tout naturellement que Guerlesquin a accepté, à l'invitation de Jean Paul Minec, de s'impliquer avec Le Ponthou, afin de mettre en place, ce 11 août, une épreuve commune, associant l'ancien circuit de la Mi-Août et celui du Viaduc. Je suis certain que cette troisième étape de l'Estivale Bretonne réjouira tant les sportifs que les spectateurs par le niveau de l'épreuve... commentée par le Guerlesquinais Eric Le Balc'h, speaker sur le Tour de France.

Mot de Pierre-Yves Minec



Le Ponthou et le cyclisme, c'est une longue histoire d'amour ; en effet entre 1950 et 1957 se déroulaient annuellement sur la commune deux épreuves cyclistes à savoir le cyclo-cross dans la vallée de Kerviniou et le circuit du Douron, épreuve en ligne passant dans les communes environnantes avec une arrivée au sommet de la rue de la gare.

Quelques années plus tard, soit en 1975 naissait le circuit du viaduc qui a connu des formules différentes : Ronde Finistérienne, Challenge des trois villages, Grand Prix du viaduc, Estivale Bretonne depuis 4 ans maintenant, soit 45 éditions auxquelles il faut ajouter l'organisation du championnat de Bretagne des catégories 1-2-3 et espoirs en 2010 et la finale de la Coupe de France des clubs de division nationale et espoir en 2014.

L'année 2019, en plus d'être la 3<sup>ème</sup> étape de la 4<sup>ème</sup> Estivale Bretonne évoluera encore pour devenir une épreuve en ligne reliant Guerlesquin à Le Ponthou avec toujours une arrivée au sommet de la mythique côte de Luzivilly en Plouigneau.

45 ans, cela se fête dans la joie et la bonne humeur, venez nombreux et vive le cyclisme.

Guerlesquin est située à l'entrée du Parc Naturel Régional d'Armorique et offre une découverte insolite autour de ses trois places successives bordées de belles demeures et de monuments, témoins de sa vocation ancestrale de foires et de marchés. La Petite Cité de Caractère semble sortie du granit. Il suffit de flâner le long des deux rubans de pierre qui entourent le cœur historique pour découvrir les principaux éléments d'architecture de la cité. En Bretagne, Guerlesquin est le seul exemple de ville-place associant les trois éléments du pouvoir urbain d'Ancien Régime : les halles, l'ancienne prison seigneuriale de 1640 et l'église Beaumanoir. Guerlesquin offre un visage souriant et accueillant : les aménagements paysagers et végétaux sont particulièrement soignés et apportent une belle fraîcheur au granit omniprésent. Son « jardin des secrets » autour de l'église, présente un parcours d'interprétation de plantes aromatiques et médicinales. Le « Champ de Bataille », petit théâtre de verdure, offre une vue remarquable sur le chevet de l'église. En campagne, sont nichés d'autres trésors du patrimoine : plan d'eau, chapelles, fontaines, calvaires, menhir... rencontrés tout au long de sentiers de randonnée pédestre, VTT ou équestre... Guerlesquin est renommée pour l'importance et la qualité de ses animations : championnat du monde Bouloù Pok, Salon des Antiquités et Brocante de Pâques, expositions, animations d'été telles que les marchés animés des lundis, les courses hippiques, le championnat du monde de lancer de menhirs puis le Salon de sculpture à l'automne... Cette diversité de manifestations festives et culturelles est rendue possible par le dynamisme de ses trente associations. Site [www.guerlesquin.fr](http://www.guerlesquin.fr) Contact. Mairie : 02.98.72.81.79 / [guerlesquin@wanadoo.fr](mailto:guerlesquin@wanadoo.fr)

Le Ponthou : depuis janvier dernier est devenue commune nouvelle, dépendante de celle de Plouigneau ; cela devenait une évidence au regard de la vision du territoire fortement préconisée et je dirai même souhaitée par les hautes instances gouvernementales. Je pense et j'en suis même convaincu que cette fusion volontaire, en plus d'apporter des facilités de fonctionnement et d'investissements permettra de consolider l'identité de notre ancienne commune et de conforter sa notoriété acquise au fil des temps. En effet Le Ponthou, depuis de nombreuses années a beaucoup investi pour améliorer le cadre de vie de ses habitants : plan d'eau, complexe de loisirs, mise en souterrain et réfection de tous les réseaux, travaux de voirie, restauration de l'église et de la mairie, nombreuses tranches d'aménagements de bourg et j'en passe. Le dynamique comité des fêtes est à l'initiative de nombreuses animations estivales dont la célèbre soirée NON STOP du 13 juillet qui attire annuellement des milliers de visiteurs ou chacun trouve son bonheur (repas campagnard sur réservations, concerts gratuits, descente au flambeau avec 200 motards, feu d'artifice, etc. (événement à ne pas rater), et évidemment son épreuve cycliste que l'on ne présente plus. Je ne passerai pas sous silence l'action discrète mais combien efficace de l'association Le Ponthou Patrimoine qui œuvre pour la restauration et la préservation du patrimoine communal en organisant des animations annuelles dont son loto du 8 mai - Contacts : mairie 0298792016 / [leponthou-mairie@wanadoo.fr](mailto:leponthou-mairie@wanadoo.fr)

# OPERATIONS DE DEPART

9h00 à 10h30 :	Permanence à la Salle des Halles de Guerlesquin.
10h30 :	Réunion du comité d'organisation et des arbitres à la salle Porz ar Gozh Ker (derrière la mairie).
11h30 à 12h45 :	Repas des officiels au rez de chaussée de la Salle des Halles.
12h45 à 13h30 :	Signature et présentation des équipes - Place du Présidial (Face à l'ancienne prison).
13h30 :	Mise en place des voitures officielles Place du Martray.
13h45 :	Appel des coureurs, en bas de la rue du Général Charles De Gaulle.
13h55 :	Départ fictif sur la ligne du classement animateur en haut de la rue du Général Charles De Gaulle.
14h00 :	Départ réel lancé après 950 m neutralisés.

Circuit de Guerlesquin : 7 tours de 8,9 kms soit 62,3 Kms (dont 950 m neutralisés).

Partie en ligne : Guerlesquin → Le Ponthou 7,7 kms

Circuit du Viaduc au Ponthou : 7 tours de 9.5 kms soit 66,5 Kms (Compte tour à 7)

## CONTACTS « TECHNIQUE » :

Sébastien PRIGENT	06.64.80.45.87
Michel HERRY	06.60.90.13.63

## SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier des Pays de Morlaix : 15 rue de Kersaint Gilly 29600 Morlaix 02.98.62.61.60

Médecin en course : Docteur Le Bars 02.96.70.04.59

L'ambulance : Trégor Ambulance 06.07.09.51.59

Pompiers de Guerlesquin : 18

## PARKINGS AU DEPART DE GUERLESQUIN

**Parking organisation** : parking situé Place du Martray.

**Parking équipes** : parking situé Place du Mol.

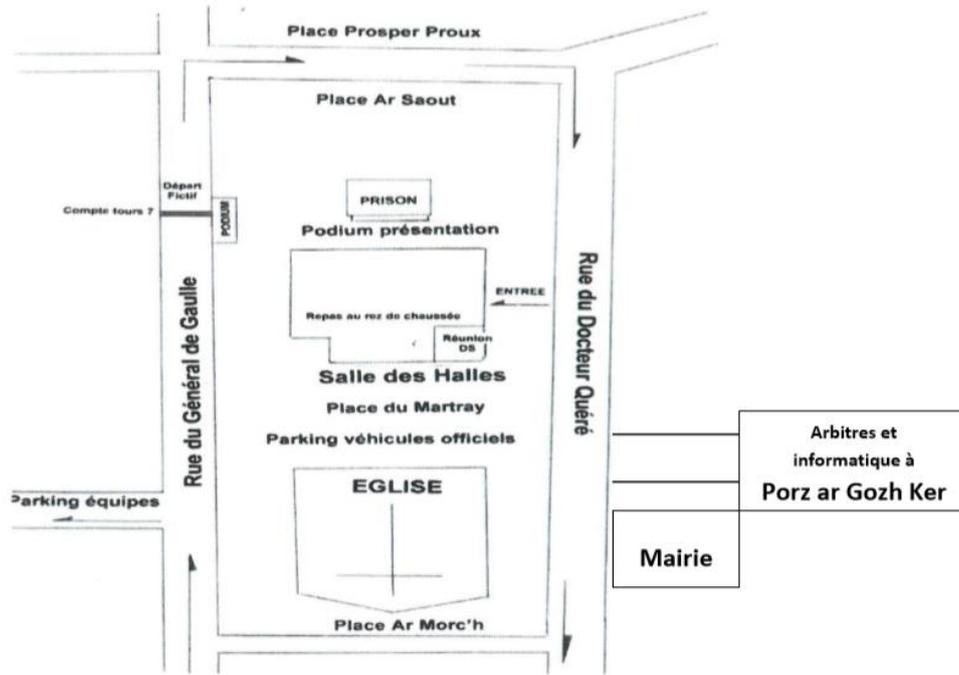
## PARKINGS A L'ARRIVEE AU PONTTHOU

**Parking à l'arrivée** : Parkings au complexe de loisirs du centre-bourg ; et seulement jusqu'à 15h au-dessus de la ligne d'arrivée, puis ensuite accès à Luzivilly uniquement en venant de Plouigneau.

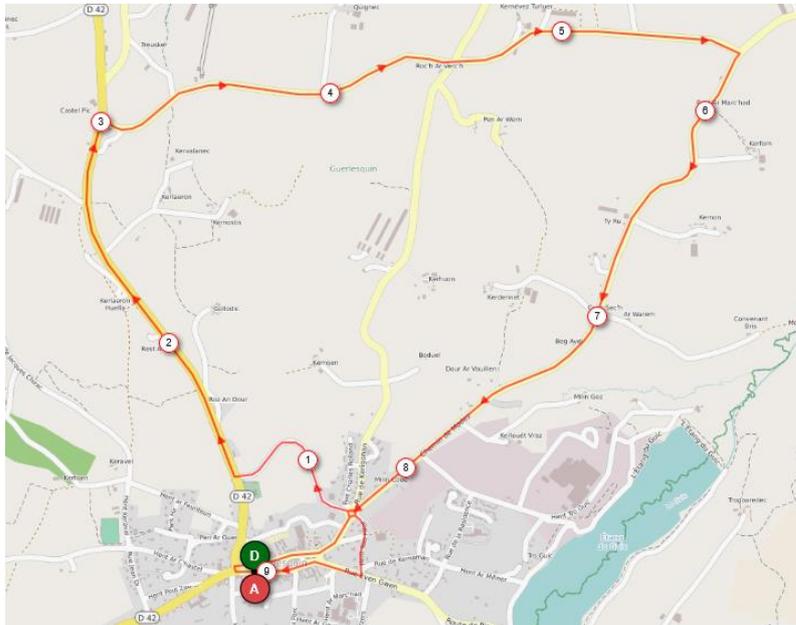
## CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au domicile de Monsieur Jean Paul Minec situé à 600m de la ligne d'arrivée au pied de la côte de Luzivilly – 2 Le Bourg Neuf – 29650 LE PONTTHOU

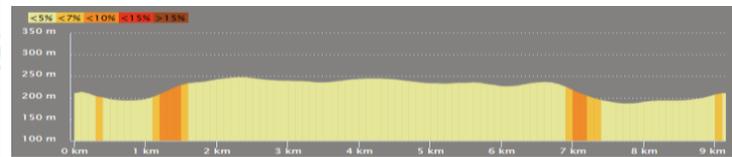
# DISPOSITIF DE DEPART



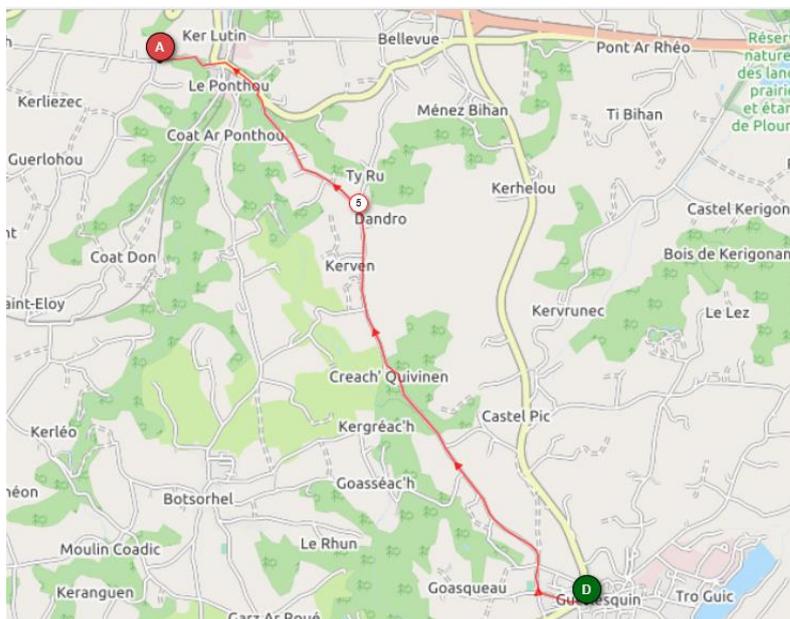
# CIRCUIT DE GUERLESQUIN



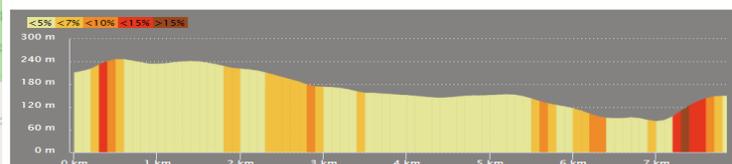
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE GUERLESQUIN



# CIRCUIT EN LIGNE GUERLESQUIN – LE PONTYOU



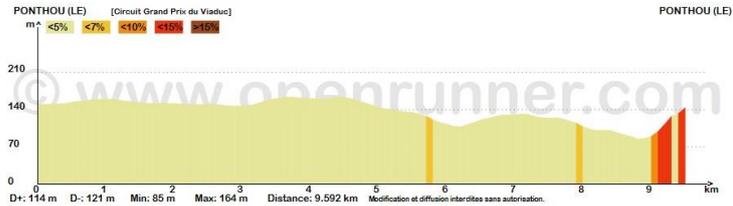
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT EN LIGNE GUERLESQUIN - LE PONTYOU



# CIRCUIT DU VIADUC – LE PANTHOU



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE LE PANTHOU



## ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Le ravitaillement à pied se fera exclusivement dans la zone de ravitaillement prévue par l'organisation. Celle-ci se trouve 200 m après la Ligne d'arrivée.

La zone verte se situe à l'issue de la zone de ravitaillement.

Le comité d'organisation de l'Estivale Bretonne demande expressément aux équipes de bien utiliser la zone verte prévue pour le jet des déchets.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »



## DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE

Au dernier tour, au pied de la bosse de Luzivilly, les véhicules de directeurs sportifs seront déviés vers le parking du plan d'eau et du terrain de foot.

# L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2019 -- Etape 3 – Guerlesquin – Le Ponthou							
Kilométrage			Départ fictif : 13h55 - Ligne du classement Animateur Départ Réel : 14h00 – au panneau Km 0	Tours circuit restant	Classements	horaire course	
indications	Kms Parcours	Kms à parcourir				40 Km/h	42 Km/h
			<b>départ Fictif - ligne Animateur Guerlesquin</b>		<b>départ Fictif</b>	<b>13:55</b>	<b>13:55</b>
			à droite				
	0,9		Rond point à gauche				
	1,0	136,5	<b>Départ Réel Km 0</b>		<b>départ réel</b>	<b>14:00</b>	<b>14:00</b>
	0,7	135,8	ligne grimpeur				
	2,0	134,5	à droite				
	4,7	131,8	Pont at Marc'had à droite				
	7,3	129,2	Rond point				
	7,5	129,0	stop				
	8,0	128,5	ligne Animateur Guerlesquin passage 1	6		14:12	14:11
	<b>16,9</b>	<b>119,6</b>	<b>ligne Animateur passage 2</b>	<b>5</b>	<b>MA 1</b>	<b>14:25</b>	<b>14:24</b>
	25,8	110,7	ligne Animateur passage 3	4		14:38	14:37
	34,7	101,8	ligne Animateur passage 4	3		14:52	14:50
	<b>36,3</b>	<b>100,2</b>	<b>ligne grimpeur</b>		<b>MG 1</b>		
	43,6	92,9	ligne Animateur passage 5	2		15:05	15:02
	<b>52,3</b>	<b>84,2</b>	<b>ligne Animateur passage 6</b>	<b>1</b>	<b>MA 2</b>	<b>15:18</b>	<b>15:15</b>
	<b>61,4</b>	<b>75,1</b>	<b>ligne Animateur passage 7 Dernier passage Guerlesquin</b>	<b>0</b>		<b>15:32</b>	<b>15:28</b>
	<b>61,9</b>	<b>74,6</b>	<b>côte de keravel Grimpeur</b>		<b>MG 2</b>		
	61,9	74,6	sommet cote de Keravel à Droite				
	66,9	69,6	à Gauche				
	66,9	69,6	à Gauche : ex RN12 entrée le ponthou				
	<b>68,5</b>	68,0	<b>entrée du circuit du Ponthou</b>				
	<b>69,1</b>	67,4	<b>ligne d'arrivée le ponthou passage 1</b>	<b>7</b>		<b>15:43</b>	<b>15:39</b>
	69,2	67,3	A gauche vers St Eloy				
	69,2	67,3	Zone de ravitaillement Le ponthou		<b>zone Ravito</b>		
	70,8	65,7	carrefour de Pen an Allée , à droite				
	71,6	64,9	Penguilly				
	1,2	135,3	Rond point Lestrenec Luzivilly, prendre par la gauche				
	1,9	134,6	Tachennic à droite vers le Ponthou- D712				
	2,4	134,1	Bouillen ar Hoz , à gauche -D712				
	6,3	130,2	Entrée LE PONTTHOU				
	6,4	130,1	Épingle à cheveux à droite - début ascension Luzivilly - D237				
	78,6	57,9	<b>passage 2 sur la ligne - fin 1er Tour</b>	6		15:57	15:39
	<b>80,5</b>	56,0	<b>Penguilly 3ème classement Animateur</b>		<b>MA 3</b>		
	88,1	48,4	passage 3 sur la ligne - fin 2ème Tour	5		16:12	<b>15:52</b>
	<b>97,6</b>	<b>38,9</b>	<b>passage 4 sur la ligne - meilleur Grimpeur</b>	<b>4</b>	<b>MG 3</b>	<b>16:26</b>	<b>16:06</b>
	107,1	29,4	passage 5 sur la ligne - fin 4ème Tour	3		16:40	16:19
	<b>109,6</b>	26,9	<b>Penguilly 4ème classement Animateur</b>		<b>MA 4</b>		
	116,6	19,9	<b>passage 6 sur la ligne - Meilleur Grimpeur</b>	2	<b>MG 4</b>	<b>16:54</b>	<b>16:33</b>
	135,6	0,9	passage 7 sur la ligne - fin 6ème Tour	1		17:09	17:00
	<b>136,5</b>	0,0	<b>Arrivée passage 8 - fin tour 7</b>	<b>0</b>	<b>Arrivée</b>	<b>17:23</b>	<b>17:13</b>

## 4<sup>ème</sup> ETAPE

# LOUDEAC – LOUDEAC

135,5 Kms

Responsables « organisation »

**Gilbert Besnard :** 06.75.02.26.97 (Référént Organisation)

**Jean Yves Mahoudo :** 06.81.26.99.48 (Président VCPL)

**Edmond Le Bihan :** 06.86.30.10.50 (Membre)

**Yvon Harnois :** 06.28.36.69.18 (Membre)

### Mot de Bruno Le Bescaut



La ville de Loudéac est particulièrement fière d'accueillir une nouvelle fois l'arrivée de l'Estivale Bretonne. Cette épreuve nationale est devenue un événement incontournable du Centre Bretagne. Notre ville, labellisée « Ville active et sportive », sert une nouvelle fois d'écrin aux valeurs du sport, chères à l'équipe municipale.

L'organisation de cet événement, conjointement avec le VCPL et le comité d'organisation de l'Estivale Bretonne, est l'occasion pour la Municipalité de réaffirmer son engagement auprès de son riche tissu associatif sportif qui travaille tout au long de l'année à la valorisation de Loudéac. Je remercie le VCPL pour son dynamisme et son rayonnement bien au-delà de notre territoire. L'ensemble de la Municipalité se joint à moi pour vous souhaiter une belle journée et une magnifique arrivée sur le boulevard Victor Etienne. Venez nombreux applaudir les coureurs et passer un moment convivial.

« Loudéac, le sport passionnément »

Loudéac, 7<sup>ème</sup> ville des Côtes d'Armor (en nombre d'habitants), située au coeur de la région, au croisement des grands itinéraires routiers, occupe une position stratégique

- à 30 mn de St Brieuc,
- à 45 mn de Vannes et Lorient,
- à 1h de Rennes,
- à 1h30 mn de Quimper
- à 1h45 mn de Brest.

Loudéac présente un juste équilibre entre urbanité et ruralité, entre développement économique et environnement, entre zones d'activités et quartiers résidentiels :

- 10 134 habitants ;
- plus de 7 300 emplois dont 89 % d'emplois salariés ;
- superficie de 8 024 ha ;
- 2 500 ha de forêt (31 % du territoire communal) ;
- Zone agglomérée (centre-ville + zones d'activités) : 2 000 ha (25 % du territoire communal) ;
- 4 152 logements dont 2 803 maisons et résidences principales ainsi que 520 logements sociaux.

Attachée à la qualité de son cadre de vie, Loudéac, ville fleurie, offre un environnement calme et agréable tout en préservant son patrimoine. Les Loudéaciens jouissent d'un cadre de vie privilégié où le point fort reste la tranquillité.

A la lisière de la forêt, à proximité du centre-ville, le site d'Aquarev offre un aménagement idéal et de grands espaces verdoyants pour les sportifs, les promeneurs, les enfants et les touristes.

Des événements rythment la vie de Loudéac : la saison culturelle, le Printemps des livres, les courses hippiques, le festival Mini-Mômes & Maxi-Mômes, les Mercredis d'Loudia, les représentations de la Passion, la fête du cheval...

# OPERATIONS DE DEPART

9h30 à 10h30 :	Permanence.
11h00 :	Réunion des membres du Comité d'Organisation et du collège des arbitres à la Salle Lycée St Joseph.
12h45 à 13h45 :	Signature et présentation des équipes au podium ligne d'arrivée à Loudéac.
13h30 :	Mise en place des voitures officielles
13h45 :	Appel des coureurs
14h00 :	Départ fictif
14h02 :	Départ réel lancé

Circuit « Grande Boucle » : 2 tours de 25,5 kms

Circuit « Petite Boucle »: 12 tours de 7.2 kms

## SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Pontivy :	Kério 56920 Noyal-Pontivy	02.97.79.00.00
Médecin en course :	Docteur LE BARS	02.96.70.04.59
L'ambulance :	Ambulance HEMONIC	02.96.28.06.33

## PARKINGS AU DEPART DE LOUDEAC

**Parking organisation** : Lycée Saint Joseph.

**Parking équipes** : Lycée Saint Joseph

## CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des locaux du Lycée Saint Joseph

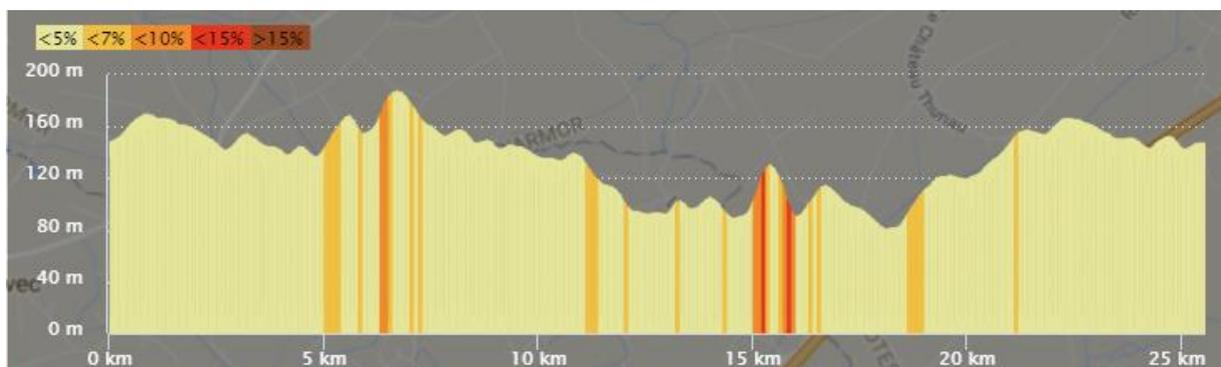
# DISPOSITIF DE DEPART ET ARRIVEE



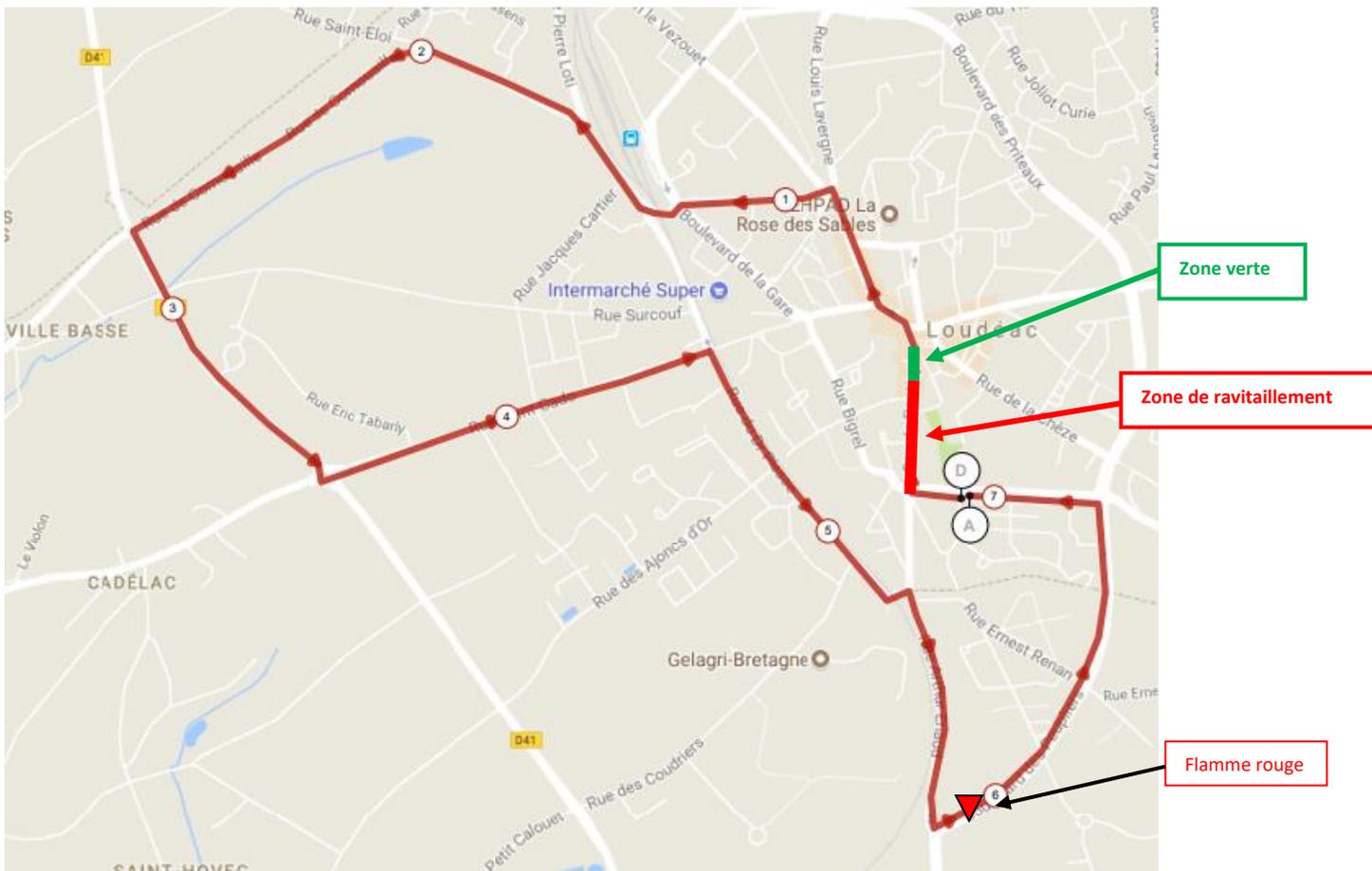
# CIRCUIT « GRANDE BOUCLE » LOUDEAC



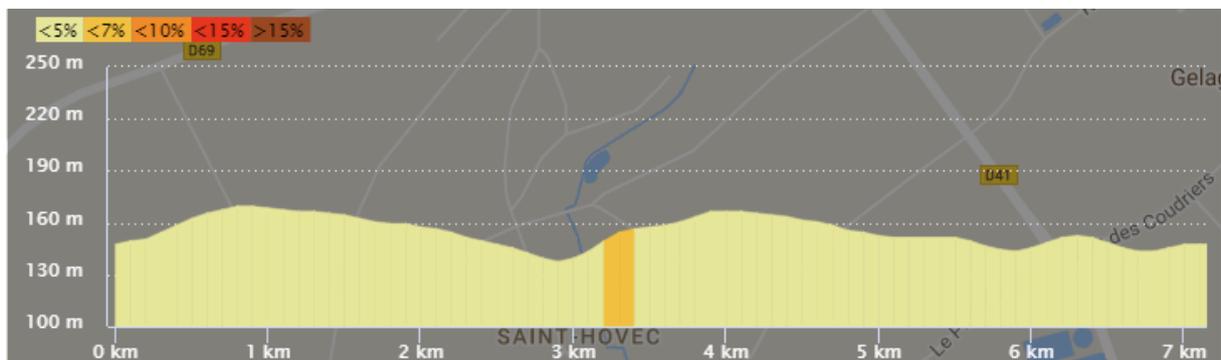
## PROFIL ALTIMÉTRIQUE LOUDEAC / LOUDEAC



# CIRCUIT « PETITE BOUCLE » LOUDEAC



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT « PETITE BOUCLE »



## ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Une zone de ravitaillement est mise en place entre le Rond Point situé après la ligne d'arrivée et l'Eglise. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

## DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Les véhicules devront prendre la dérivation à droite à 150m de la ligne d'arrivée

# L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2019 -- Etape 4 – LOUDEAC – LOUDEAC							
Kilométrage			Départ fictif : 14h00 – Devant le Cinéma Départ réel : 14h02 – Devant le restaurant « Le Cornouaille »	Tours de circuit restants	classements	Horaire course	
INDICATIONS	Kms Parcours	Kms à Parcourir				40 km/h	42km/h
			Départ fictif cinema			14:00	14:00
			Rond-point à droite - Rue de Pontivy			14:00	14:00
			A l'église à gauche - Rue de Cadéac			14:00	14:00
			1 <sup>ère</sup> à droite - Rue de Moncontour			14:00	14:00
			Rond-point 3 <sup>ème</sup> sortie - Rue Pasteur			14:01	14:01
			Rond-point 2 <sup>ème</sup> sortie tout droit - Rue de Cornouaille			14:01	14:01
	0	135,50	Départ réel devant restaurant LE CORNOUAILLE - Tout droit			14:02	14:01
RD41	1,30	134,20	Croisement - Tout droit			14:03	14:02
RD41	3	132,5	Rond-point 3 <sup>ème</sup> sortie - Passage pont			14:06	14:05
	6,20	129,30	Mairie Trévé			14:10	14:09
	10,80	124,70	Entrée St Caradec - Intersection tout droit			14:17	14:15
C1	11,50	124	Après garage Citroën à gauche - Direction Hémonstoir			14:18	14:16
<b>C1</b>	<b>13,70</b>	<b>121,80</b>	<b>Saint Marcel</b>		<b>MG 1</b>	<b>14:21</b>	<b>14:19</b>
C1	15	120,50	Hémonstoir			14:23	14:21
	15,30	120,20	A droite			14:23	14:21
D69	15,40	120,10	A gauche - Direction Loudéac			14:24	14:22
	20,20	115,30	Rond Point 2 <sup>ème</sup> Sortie – Tout droit Rue Saint Cado			14:30	14:28
	21,20	114,30	Intersection à droite – Rue du Docteur Presse			14:32	14:29
	22	113,50	Croisement après voie ferré – A droite rue Arthur Enaud			14:33	14:31
Voie de gauche	22,50	113	Rond-point par la gauche - Bd des peupliers			14:34	14:31
	23,50	112	Rond-point Renault / Peugeot - A gauche			14:35	14:33
	<b>23,90</b>	<b>11,60</b>	<b>1<sup>er</sup> passage sur la ligne (grande boucle) - Devant cinéma</b>		<b>MA 1</b>	<b>14:36</b>	<b>14:33</b>
RD41	<b>30,50</b>	<b>105</b>	<b>Entrée Trévé</b>		<b>MG 2</b>	<b>14:45</b>	<b>14:42</b>
	<b>39</b>	<b>96,50</b>	<b>Saint Marcel</b>		<b>MG 3</b>	<b>14:57</b>	<b>14:54</b>
	<b>49,10</b>	<b>86,40</b>	<b>2<sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma</b>	<b>12</b>	<b>MA 2</b>	<b>15:12</b>	<b>15:07</b>
	49,20	86,30	Rond-point à droite - Rue de Pontivy			15:12	15:08
	49,50	86	A l'église à gauche - Rue de Cadéac			15:12	15:08
	49,70	85,80	1 <sup>ère</sup> à droite - Rue de Moncontour			15:13	15:08
	50	85,50	Rond-point 3 <sup>ème</sup> sortie - Rue Pasteur			15:14	15:09
	50,40	85,10	Rond-point 2 <sup>ème</sup> sortie tout droit - rue de Cornouaille			15:14	15:09
	50,43	85,07	Passage à niveau - Direction Loudéac			15:14	15:09
	51,90	83,60	A gauche – D41 - Rue Marcel Nogues			15:16	15:11
	52,06	83,44	Intersection tout droit			15:16	15:11
	52,70	82,80	Rond Point 3 <sup>ème</sup> Sortie – Rue Saint Cado			15:17	15:12
	53,70	81,80	Intersection à Droite – Rue du Dr Plesse			15:19	15:14
	54,50	81	Croisement après voir ferré – A droite rue Artur Enaud			15:20	15:16
Voie de gauche	55	80,50	Rond-point par la gauche - Bd des peupliers			15:21	15:16
	56	79,50	Rond-point Renault / Peugeot - A gauche			15:23	15:18
	56,30	79,20	3 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>11</b>		15:23	15:18
	63,50	72	4 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>10</b>		15:34	15:28
	70,70	64,80	5 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>9</b>		15:44	15:38
	<b>77,90</b>	<b>57,60</b>	<b>6<sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma</b>	<b>8</b>	<b>MA 3</b>	<b>15:54</b>	<b>15:48</b>
	85,10	50,40	7 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>7</b>		16:04	15:58
	92,30	43,20	8 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>6</b>		16:14	16:07
	99,50	36	9 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>5</b>		16:24	16:17
	106,50	29	10 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>4</b>		16:35	16:27
	113,90	21,60	11 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>3</b>		16:45	16:37
	121,10	14,40	12 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>2</b>		16:55	16:47
	128,30	7,20	13 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma	<b>1</b>		17:06	16:56
	135,50	0	<b>ARRIVEE - Devant cinéma</b>			17:16	17:06

# REGLEMENT PARTICULIER

## ARTICLE 1 : Organisation

La 4<sup>ème</sup> édition de « L'Estivale Bretonne » est organisée par le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne (COEB) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Elle se déroule du vendredi 9 au lundi 12 août 2019 et comprend 4 étapes. L'Estivale Bretonne est inscrite au calendrier fédéral FFC (2.12.1).

## ARTICLE 2 : Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes Continentales Françaises, Division Nationale 1, Division Nationale 2, Division Nationale 3, Sélections Nationales, Sélections Départementales, Equipes étrangères (Club) limitées à 6 coureurs maximum et à 4 coureurs minimum. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter. L'organisation se réserve le droit de conserver le chèque caution en cas de non-respect du contrat liant l'organisateur et les équipes (règles de participation, plaques de cadre et dossards non restitués ou détériorés)

## ARTICLE 3 : Permanence

La permanence d'accueil se tient le jeudi 8 août de 18h00 à 19h30 sur le site d'hébergement pour les équipes logées présentes. La permanence sera également ouverte le vendredi 9 août de 11h00 à 12h45 à la Mairie de Grand-Champ. Le retrait des dossards et la vérification des licences se feront par les responsables d'équipes licenciés aux lieux et horaires ci-dessus. La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 13h00 à la permanence de l'organisation.

## ARTICLE 4 : Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de **157.550** MHz.

## ARTICLE 5 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par le VS SCAER, L'UC BRIOCHINE et le VCP LOUDEAC. Le service est assuré au moyen de trois voitures techniques.

## ARTICLE 6 : Classement général individuel au temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 4 étapes.

### **Le leader du classement général individuel au temps porte le Maillot Jaune**

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE – POHER COMMUNAUTE - COZIGOU - CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE – PEUGEOT CARHAIX - COUVERTURE BARDAGE YVON LOSSOUARN.

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel au temps final, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, à la place obtenue lors de la dernière étape disputée.

### ***Les prix du classement général individuel sont : (Prix versés par la FFC)***

Places	1 <sup>ère</sup> Etape	2 <sup>ème</sup> Etape	3 <sup>ème</sup> Etape	4 <sup>ème</sup> Etape	Classement Général
1	246 €	246 €	246 €	246 €	492 €
2	183 €	183 €	183 €	183 €	366 €
3	146 €	146 €	146 €	146 €	292 €
4	122 €	122 €	122 €	122 €	244 €
5	98 €	98 €	98 €	98 €	196 €
6	85 €	85 €	85 €	85 €	170 €
7	67 €	67 €	67 €	67 €	134 €
8	55 €	55 €	55 €	55 €	110 €
9	37 €	37 €	37 €	37 €	74 €
10	24 €	24 €	24 €	24 €	48 €
11	21 €	21 €	21 €	21 €	42 €
12	20 €	20 €	20 €	20 €	40 €
13	18 €	18 €	18 €	18 €	36 €
14	17 €	17 €	17 €	17 €	34 €
15	15 €	15 €	15 €	15 €	30 €
16	14 €	14 €	14 €	14 €	28 €
17	14 €	14 €	14 €	14 €	28 €
18	14 €	14 €	14 €	14 €	28 €
19	12 €	12 €	12 €	12 €	24 €
20	12 €	12 €	12 €	12 €	24 €
TOTAL	1220 €	1220 €	1220 €	1220 €	2440 €

## **ARTICLE 7 : Classement « Meilleur Animateur »**

Un classement « Meilleur Animateur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes,

Il est attribué à chaque classement : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

**Le leader du classement « Meilleur Animateur » porte le Maillot Blanc à Pois Verts.**

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE - GROUPAMA - COUVERTURE BARDAGE YVON LOSSOUARN - COLAS – VERANDA RIDEAU.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général final « Meilleur Animateur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Animateur »;
- 2°) classement général final au temps.

***Les prix attribués au classement animateur sont :***  
**(Prix versés par l'organisateur à l'issue de l'épreuve – Podium protocolaire à Loudéac)**

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Prix	80 €	60 €	50 €	30 €	20 €

**Total des prix du « Meilleur Animateur » ..... 240 €**

## **ARTICLE 8 : Classement du « Meilleur Grimpeur »**

Un classement « Meilleur Grimpeur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes,

Il est attribué les points suivants dans chacune des côtes : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

**Le leader du classement du « Meilleur Grimpeur » porte le maillot blanc à têtes de bœufs.**

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE - MINEC VIANDES - MAGASINS U – DILASSER – LA PLANTATION DISCOTHEQUE.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Grimpeur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Grimpeur »;
- 2°) classement général final au temps.

***Les prix attribués au classement grimpeur sont :***  
**(Prix versés par l'organisateur à l'issue de l'épreuve – Podium protocolaire à Loudéac)**

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Prix	80 €	60 €	50 €	30 €	20 €

**Total des prix du « Meilleur Grimpeur » ..... 240 €**

## **ARTICLE 9 : Classement du « Meilleur Jeune »**

Le classement du « Meilleur Jeune » est réservé aux coureurs de la catégorie ESPOIR (19 – 20 – 21 – 22 ans dans l'année).

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

**Le leader du classement du « Meilleur Jeune » porte le maillot Blanc.**

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR - VILLE DE LOUDEAC - VITAL CONCEPT - BRIT HOTEL – CREDIT AGRICOLE.

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Jeune », il est fait application du critère suivant :

- 1°) Addition des places obtenues à chaque étape ;
- 2°) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

***Les prix attribués au classement jeune sont :***  
**(Prix versés par l'organisateur à l'issue de l'épreuve – Podium protocolaire à Loudéac)**

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Prix	80 €	60 €	50 €	30 €	20 €

**Total des prix du « meilleur Jeune » ..... 240 €**



## **ARTICLE 15 : Lutte contre le dopage - Contrôle antidopage**

Le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'AFLD par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans les lieux définis par l'organisation

## **ARTICLE 16 : Protocole – Interviews**

Le protocole se déroulera selon l'organisation suivante :

- 1 – Remise des maillots de leader par les partenaires
- 2 – Présentation du vainqueur et des 5 leaders avec les maillots (Communication - Presse)
- 3 – Interview, remise des bouquets et trophées par les élus et partenaires
- 4 – Photo générale du podium

Lors du protocole, pour une raison de simplicité, et de rapidité, le coureur cumulant des places de leader se verra remettre les maillots correspondants.

En cas de cumul, le second du classement portera le maillot de leader des différents classements sur l'étape suivante.

Au départ des étapes 2, 3 et 4, les cinq porteurs de maillots de leaders seront présentés au public à l'avant du peloton.

L'ordre de priorité des maillots est établi comme suit :

- Maillot de leader du classement général individuel au temps
- Maillot de leader du classement du meilleur jeune
- Maillot de leader du classement du meilleur grimpeur
- Maillot de leader du classement du meilleur animateur
- Maillot de leader du classement du meilleur Breton

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :**

- le vainqueur de l'étape ;
- le leader du classement général individuel ;
- le leader du classement du meilleur jeune réel ou par procuration.
- le leader du classement du meilleur grimpeur réel ou par procuration.
- le leader du classement du meilleur animateur réel ou par procuration.
- le leader du classement du meilleur Breton réel ou par procuration.

Doivent se présenter pour le protocole final **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :**

- . le vainqueur de la 4<sup>ème</sup> étape ;
- . le vainqueur de la 4<sup>ème</sup> ESTIVALE BRETONNE ;
- . les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du classement général individuel.
- . le vainqueur du classement du meilleur jeune ;
- . le vainqueur du classement du meilleur grimpeur ;
- . le vainqueur du classement du meilleur animateur ;
- . le vainqueur du classement du meilleur Breton ;
- . l'équipe lauréate du classement général par équipes.

## **ARTICLE 17 : Pénalités**

Les barèmes sont conformes au règlement de la FFC.

## **ARTICLE 18 : Environnement**

L'Organisation met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

## **ARTICLE 19**

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

# PARTENAIRES

## LEADER - Maillot Jaune :



## MEILLEUR JEUNE - Maillot Rouge et Blanc :



## MEILLEUR GRIMPEUR - Maillot Blanc à Tête de Bœuf :



## MEILLEUR ANIMATEUR - Maillot Blanc à Pois Verts :



WE OPEN THE WAY



## MEILLEUR BRETON - Maillot Blanc à Hermines Noires :



## CLASSEMENT PAR EQUIPE - Casquettes brodées :



# HEBERGEMENT - RESTAURATION

**Accueil des équipes :** Le jeudi 8 août à partir de 15 h au Lycée de Kerampuilh 29270 Carhaix-Plouguer 02.98.99.36.73.

Personne à contacter à votre arrivée : **Prosper LE MAGADOU – 06.80.51.93.88**

Les 6 équipes bretonnes seront prises en charge dès le départ de la première étape.

***L'organisation rappelle aux équipes qu'elles doivent laisser le lieu d'hébergement dans un bon état de propreté après leur départ***

## CHAMBRES DES EQUIPES

1. Côtes d'Armor Marie Morin (DN1) - Côtes d'Armor	Chambres :	203-204-214	(Bâtiment 5)
2. Cyclo Club Nogent sur Oise (DN1) - Oise	Chambres :	123-124-125	(Bâtiment 5)
3. Team Peltrax – CS Dammarie-Les-Lys (DN2) - Seine et Marne	Chambres :	216-228-229	(Bâtiment 5)
4. Lescar Vélo Sprint (DN3) - Pyrénées Atlantiques	Chambres :	114-115-116-117	(Bâtiment 1)
5. Team Pays de Dinan (DN2) - Côtes d'Armor	Chambres :	127-128-129	(Bâtiment 5)
6. UC Nantes Atlantique (DN1) - Loire Atlantique	Chambres :	222-223-224	(Bâtiment 5)
7. VC Pays de Loudéac (DN1) - Côtes d'Armor	Chambres :	105-106-111	(Bâtiment 5)
8. Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire (DN1) - Loire	Chambres :	208-209-210	(Bâtiment 5)
9. Guidon Sprinter Club Blagnac – VS 31 (DN1) – Haute Garonne	Chambres :	108-109-110	(Bâtiment 5)
10. Sensa KvK Cycling Team – Pays Bas	Chambres :	104-110-111	(Bâtiment 1)
11. Vélo Club Unité Schwenheim (DN2) – Bas Rhin	Chambres :	107-108-109	(Bâtiment 1)
12. Laval Cyclisme 53 (DN2) – Mayenne	Chambres :	102-103-112-113	(Bâtiment 1)
13. Creuse Oxygène (DN1) - Creuse	Chambres :	104-112-113	(Bâtiment 5)
14. Sojasun Espoir ACNC (DN1) - Ille et Vilaine	Chambres :	102-103-115	(Bâtiment 5)
15. Huban-Titan-Cargo Cycling Team – Belgique	Chambres :	207-208-209	(Bâtiment 1)
16. Vendée U - Pays de la Loire (DN1) - Vendée	Chambres :	120-121-122	(Bâtiment 5)
17. Sélection Espoirs CD22 (Sélection) – Côtes D'Armor	Chambres :	219-220-225	(Bâtiment 5)
18. Paris Cyclisme Olympique (DN3) – Ille de France	Chambres :	218-226-227	(Bâtiment 5)
19. La Crêpe de Brocéliande Bodemer Auto (Club) - Morbihan	Chambres :	118-119-126	(Bâtiment 5)
20. Team Cycliste Azuréen (DN2) - Alpes-Maritimes	Chambres :	203-212-213	(Bâtiment 1)
21. Baguet-Miba-Poorten Indulek - Belgique	Chambres :	204-210-214	(Bâtiment 1)
22. CS Villeneuve Saint Germain Soissons-Aisne (DN1) - Aisne	Chambres :	215-216-217	(Bâtiment 1)
23. Hennebont Cyclisme (Club) - Morbihan	Chambres :	205-206-207	(Bâtiment 5)
24. Wilerploeg Groot Amsterdam – Pays Bas	Chambres :	218-219-220	(Bâtiment 1)
25. OC Locminé Fybolia (DN3) - Morbihan	Chambres :	101-118-119-120	(Bâtiment 1)

## CHAMBRES DES ARBITRES

Président de Jury :	Philippe CESCATTI	Chambre :	13	(Bâtiment 1)
Arbitre Titulaire 1 :		Chambre :	14	(Bâtiment 1)
Arbitre Titulaire 2 :	Annie RENARD	Chambre :	15	(Bâtiment 1)
Juge à l'arrivée :	Jean Paul KERBOUL	Chambre :	16	(Bâtiment 1)
Chronométréur 1 :	Stéphane LE CLAINCHE	Chambre :	17	(Bâtiment 1)
Chronométréur 2 :	Ludovic DUCLOYER	Chambre :	18	(Bâtiment 1)
Arbitre Moto 1 :	Dominique TREMAUDAN	Chambre :	2	(Bâtiment 1)
Arbitre Moto 2 :	Ludovic BERDER	Chambre :	1	(Bâtiment 1)

## CHAMBRES DES MOTARDS

Chambres : 9-10-11

## HORAIRES DES REPAS

Le repas du vendredi midi pour les équipes bretonnes n'est pas prévu.

**Jeudi 08 août :** Diner : De 19h00 à 20h00.

**Vendredi 09 août :** Déjeuner de 8h00 à 9h00 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec Pâtes ...).  
Diner : De 19h30 à 21h30.

**Samedi 10 août :** Déjeuner de 8h00 à 9h00 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec Pâtes ...).  
Diner : De 19h00 à 20h30.

**Dimanche 11 août :** Déjeuner de 8h00 à 9h00 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec Pâtes ...).  
Diner : De 19h00 à 20h30.

**Lundi 12 août :** Déjeuner de 8h00 à 9h00 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec Pâtes ...).

# HÔPITAUX

- Etape 1 :** Centre Hospitalier de Vannes – 20 Boulevard Grl Maurice Guillaudot – 56000 VANNES – 02.97.01.41.41
- Etape 2 :** Centre Hospitalier de Carhaix – Rue du Docteur Menguy – 29270 CARHAIX – 02.98.99.20.72
- Etape 3 :** Centre Hospitalier des Pays de Morlaix – 15 Rue de Kersaint Gilly – 29600 MORLAIX – 02.98.62.61.60
- Etape 4 :** Centre Hospitalier de Pontivy – Kério – 56920 NOYAL PONTIVY – 02.97.79.00.00

## PALMARES

2016

<b>Etape 1 :</b>	1 <sup>er</sup>	TOURNIEROUX Victor	Chambéry Cyclisme Formation	
	2 <sup>ème</sup>	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	
	3 <sup>ème</sup>	ROCHAS Rémy	Chambéry Cyclisme Formation	
<b>Etape 2 :</b>	1 <sup>er</sup>	URRUTY Maxime	Creuse Oxygène	
	2 <sup>ème</sup>	VINK Mickaël	Sojasun Espoir	
	3 <sup>ème</sup>	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	
<b>Classement Jeune :</b>	Vainqueur :	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	5h58'58''
<b>Classement Grimpeur :</b>	Vainqueur :	PLOUHINEC Samuel	Peltrax 77 Dammarie Les Lys	28 Pts
<b>Classement Breton :</b>	Vainqueur :	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	5h58'58''
<b>Classement par Equipe :</b>	Vainqueur :	SOJASUN ESPOIR	18h06'57''	

<b>Classement Général :</b>	1 <sup>er</sup>	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	5h58'58''
	2 <sup>ème</sup>	ROCHAS Rémy	Chambéry Cyclisme Formation	5h59'00''
	3 <sup>ème</sup>	PLOUHINEC Samuel	Peltrax 77 Dammarie Les Lys	5h59'13''

2017

<b>Etape 1 :</b>	1 <sup>er</sup>	GUERNALEC Thibaud	Team Pays de Dinan	
	2 <sup>ème</sup>	DAVID Nicolas	Creuse Oxygène	
	3 <sup>ème</sup>	BOULO Mathieu	Team Pays de Dinan	
<b>Etape 2 :</b>	1 <sup>er</sup>	RIOU Alan	Team Pays de Dinan	
	2 <sup>ème</sup>	SCHMIDT Fabien	Côtes d'Armor Marie Morin	
	3 <sup>ème</sup>	DO REGO Fabio	Team Peltrax – CS Dammarie Les Lys	
<b>Etape 3 :</b>	1 <sup>er</sup>	JULLIEN Anthony	Chambéry Cyclisme Formation	
	2 <sup>ème</sup>	CONSTANTIN Baptiste	Creuse Oxygène	
	3 <sup>ème</sup>	KRAINER Taruia	Vendée U - Pays de la Loire	
<b>Etape 4 :</b>	1 <sup>er</sup>	GIRARD Thomas	Creuse Oxygène	
	2 <sup>ème</sup>	ROUEIL Jules	UC Nantes Atlantique	
	3 <sup>ème</sup>	BERNARD Enzo	Vendée U - Pays de la Loire	
<b>Classement Jeune :</b>	Vainqueur :	RIOU Alan	Team Pays de Dinan	12h35'45''
<b>Classement Grimpeur :</b>	Vainqueur :	RIVIERE David	Vendée U – Pays de la Loire	25 Pts
<b>Classement Animateur :</b>	Vainqueur :	JULLIEN Anthony	Chambéry Cyclisme Formation	31 Pts
<b>Classement Breton :</b>	Vainqueur :	SCHMIDT Fabien	Côtes d'Armor Marie Morin	12h35'17''
<b>Classement par Equipe :</b>	Vainqueur :	TEAM PAYS DE DINAN	37h53'14''	

<b>Classement Général :</b>	1 <sup>er</sup>	SCHMIDT Fabien	Côtes d'Armor Marie Morin	12h35'17''
	2 <sup>ème</sup>	RIOU Alan	Team Pays de Dinan	12h35'45''
	3 <sup>ème</sup>	KRAINER Taruia	Vendée U – Pays de la Loire	12h37'47''

<u>Etape 1 :</u>	1 <sup>er</sup>	RACAULT Ronan	Team Peltrax – CS Dammarie Les Lys
	2 <sup>ème</sup>	HANNINEN Jakko	E.C. Saint Etienne Loire
	3 <sup>ème</sup>	BILLON Alexandre	Team Peltrax – CS Dammarie Les Lys
<u>Etape 2 :</u>	1 <sup>er</sup>	RIOU Alan	Team Pays de Dinan
	2 <sup>ème</sup>	CHEVALIER Maxime	VC Pays de Loudéac
	3 <sup>ème</sup>	RAUGEL Antoine	Chambéry Cyclisme Formation
<u>Etape 3 :</u>	1 <sup>er</sup>	SCHMIDT Fabien	Côtes d’Armor Marie Morin
	2 <sup>ème</sup>	CAM Maxime	VC Pays de Loudéac
	3 <sup>ème</sup>	CHAMPOUSSIN Clément	Chambéry Cyclisme Formation
<u>Etape 4 :</u>	1 <sup>er</sup>	SCHMIDT Fabien	Côtes d’Armor Marie Morin
	2 <sup>ème</sup>	RIOU Alan	Team Pays de Dinan
	3 <sup>ème</sup>	BATISTA Camille	Guidon Chalettois

<u>Classement Jeune :</u>	Vainqueur :	JARNET Maxime	E.C. Saint Etienne Loire	12h26’45’’
<u>Classement Grimpeur :</u>	Vainqueur :	FERASSE Thibault	Team U Nantes Atlantique	30 Pts
<u>Classement Animateur :</u>	Vainqueur :	BILLON Alexandre	Team Peltrax – CSD	18 Pts
<u>Classement Breton :</u>	Vainqueur :	CHEVALIER Maxime	V.C. Pays de Loudéac	12h28’50’’
<u>Classement par Equipe :</u>	Vainqueur :	CHAMBERY CYCLISME FORMATION		37h26’55’’

<u>Classement Général :</u>	1 <sup>er</sup>	JARNET Maxime	E.C. Saint Etienne Loire	12h26’45’’
	2 <sup>ème</sup>	FERASSE Thibault	Team U Nantes Atlantique	12h26’57’’
	3 <sup>ème</sup>	BESSON Kévin	C.C. Périgueux Dordogne	12h28’06’’

